

GUIDE DE L'APPRENTISSAGE

2014/2015

350 diplômes accessibles
par la voie de l'apprentissage

C'est
**Carrément
SCOTCHANT !**



Pour tout savoir sur les formations,
du CAP au diplôme d'ingénieur,
en région Centre

 Tous les
métiers
mixtes
sont

Rejoins la communauté !  
jeunesocentre.fr



Plus qu'une Région
une chance pour l'éducation

www.jeunesocentre.fr

ÉDITO

Dans un contexte de mutations économiques, sociales et environnementales profondes, le soutien à l'activité et l'emploi passe par l'élévation globale du niveau de formation. Pour y parvenir, il existe plusieurs voies complémentaires : l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que l'apprentissage et l'alternance. L'apprentissage constitue l'un des tremplins vers une bonne insertion professionnelle correspondant à l'offre d'emplois. La Région assume la responsabilité de cette voie de formation reconnue et appréciée à travers l'élaboration de la « carte régionale de l'apprentissage », le financement des maîtres d'apprentissage, l'équipement et pour partie le fonctionnement des Centres de Formation d'Apprentis.

Dans le cadre de ces missions, nous mettons tout en œuvre pour répondre de manière efficace à l'évolution des métiers et aux orientations nouvelles de l'économie régionale en concertation avec les acteurs de la formation et le monde de l'entreprise. Notre région se place aujourd'hui au 4^e rang national pour la part des jeunes de 16 à 25 ans accédant à l'apprentissage et au 3^e rang des Régions au niveau des moyens par apprenti. L'investissement de la Région Centre dans les établissements qui accueillent les lycéens, les apprentis consiste dans la construction et la réhabilitation de locaux d'enseignement, de restauration et d'hébergement, l'amélioration de leurs performances énergétiques, la création de plateaux techniques et les travaux d'accessibilité.

Tout est ainsi mis en œuvre pour assurer les meilleures conditions de vie et d'apprentissage au cours de la formation initiale. Par ailleurs, des aides au transport, à l'hébergement et à la restauration sont proposées. Cette politique permet aujourd'hui à 20 000 jeunes hommes et femmes d'accéder à un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel, CAP, BTS, licence professionnelle et diplôme d'ingénieur en bénéficiant d'un parcours de formation adapté à leurs besoins. La Région apporte également aux 12 000 employeurs concernés des moyens importants pour soutenir et accompagner leurs efforts de formation des apprentis.

Le présent guide a pour objet de vous faciliter l'accès et la réussite dans ces formations afin de favoriser votre insertion dans l'emploi dans les meilleures conditions.

Isabelle GAUDRON,

*4^e vice-Présidente de la Région Centre
déléguée à l'Apprentissage
et à la Formation Professionnelle*

François BONNEAU,

Président de la Région Centre

SOMMAIRE

JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE... 05

L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?	05
Qui peut entrer en apprentissage? Et à quel âge ?	06
L'apprentissage et la mixité des métiers	06
L'apprentissage et le handicap	07
Comment choisir un métier et un parcours professionnel ?	07
Comment trouver une entreprise et un maître d'apprentissage ?	08
Qui peut m'aider dans ma démarche ?	08
Qu'est-ce qu'un maître d'apprentissage ?	09
Quels sont les avantages financiers pour l'entreprise qui m'accueille ?	09
Le contrat d'apprentissage : ses droits et ses obligations	10
Quelle est la durée du contrat d'apprentissage ?	11
Comment résilier le contrat d'apprentissage ?	12
Qui assure les frais de formation de l'apprenti ?	12
À quelle rémunération ai-je droit ?	12
Quelles aides spécifiques pour l'apprenti handicapé ?	14
Quel est le temps de travail dans l'entreprise ?	14
Quels sont mes avantages sociaux ?	15
Que faire en cas de difficultés ?	16
Et après le contrat d'apprentissage ?	17
En région Centre, l'égalité des chances, ça se partage !	18

LES NIVEAUX DE FORMATION 20

Liste des métiers et formations préparées en région Centre 23

LES ADRESSES UTILES 54

Les Dispositifs d'Initiation des Métiers en Alternance (DIMA)	54
Les CFA et UFA en région Centre	55
Les espaces de médiation dans les CFA de la région Centre	66
Les Points d'Accueil, d'Information et d'Orientation	68
Les Chambres Consulaires par département	72
Les services de l'État par département	73
Les contacts de la Région Centre	75



JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE...

L'APPRENTISSAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une formation complète à un métier qui comprend **un enseignement théorique** en Centre de Formation d'Apprentis (CFA), et **une formation pratique au sein d'une entreprise privée ou publique.**

Un véritable tremplin pour décrocher un emploi.

En choisissant d'entrer en apprentissage, vous allez acquérir une première expérience professionnelle, mais aussi découvrir le monde de l'entreprise, signer un contrat de travail et toucher un salaire.

350 diplômes et presque... tous les métiers.

Quel que soit votre niveau scolaire, l'apprentissage vous donne accès à la préparation de près de 350 diplômes professionnels ou technologiques du CAP au diplôme d'ingénieur (Bac +5). Vous pouvez envisager une très grande diversité **de métiers dans de nombreux secteurs d'activité professionnels** comme l'informatique, la conception-multimédia, l'alimentation, l'hôtellerie, le bâtiment, la coiffure, la comptabilité...

Toutefois, certaines professions du secteur médical et paramédical (médecin, pharmacien, dentiste...) ne sont pas accessibles par cette voie, ainsi que la plupart des professions libérales (avocat, notaire...) ou les métiers de la fonction publique (armée, police, Éducation nationale...), pour lesquels il faut passer un concours.

Les adresses des structures d'accueil, d'information et d'orientation sont disponibles sur www.etoile.regioncentre.fr et à partir de la page 68 de ce guide.

À tout moment de votre parcours de formation, il vous est possible de changer d'orientation, de vous spécialiser, de conclure un contrat d'apprentissage ou encore de revenir vers des études scolaires, universitaires.

QUI PEUT ENTRER EN APPRENTISSAGE ? ET À QUEL ÂGE ?

L'apprentissage est une voie ouverte à toutes et tous, et quel que soit le métier que vous avez envisagé. La condition indispensable est d'avoir entre 16 et 25 ans. Toutefois, il est possible d'obtenir une dérogation dans certaines situations.

Par exemple :

- **Si vous avez entre 25 et 30 ans** vous pouvez suivre une formation par apprentissage - **Poursuivre une première formation** débutée par un premier contrat d'apprentissage et pour préparer un diplôme supérieur à celui précédemment obtenu.
 - **Si votre premier contrat d'apprenti a été rompu** pour des causes indépendantes de votre volonté (inaptitude physique et temporaire, cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur ou manquements répétés à ses obligations).
 - **Si vous êtes reconnu comme travailleur handicapé** par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), il n'y a pas de limite d'âge pour suivre une formation en apprentissage. Celle-ci sera aménagée tant dans sa durée que dans son déroulement. Une aide financière peut vous être accordée par l'AGEFIP.
- **Vous avez au-delà de 30 ans... et un projet de création ou de reprise d'entreprise**, qui nécessite l'obtention du diplôme ou du titre, préparé. Dans ce cas, il n'y a pas de limite d'âge à la signature de votre contrat d'apprentissage. Cependant, cette dérogation est soumise à l'évolution des textes en vigueur.
- **Le Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA)**. Le temps d'une année scolaire, il permet à des collégiens, ayant atteint l'âge de 15 ans, de découvrir grâce à l'alternance, un ou plusieurs métiers. Cette formation lui permet de commencer une activité de type professionnel en demeurant sous statut scolaire. La formation n'est pas rémunérée. Le jeune doit avoir l'accord de ses parents (ou représentants légaux). Il doit avertir de ses démarches le principal du collège. L'élève peut à tout moment arrêter son DIMA et réintégrer son cursus scolaire.

L'APPRENTISSAGE ET LA MIXITÉ DES MÉTIERS

L'apprentissage concerne aussi bien les filles que les garçons. La Région Centre, soutenue par l'Europe, l'État et les branches professionnelles, s'attache à développer la mixité dans tous les métiers. Elle entend privilégier tous les projets favorisant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et contribuer ainsi à renforcer la mixité des emplois.

La Région soutient financièrement les entreprises qui recrutent des jeunes filles dans des métiers traditionnellement masculins et inversement.

L'APPRENTISSAGE ET LE HANDICAP

Toute personne reconnue handicapée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) peut suivre une formation en apprentissage. Son contrat d'apprentissage sera alors aménagé tant dans sa durée que dans son déroulement. Les CDAPH siègent dans les Maisons des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (MDPH), structures départementales.

L'apprenti bénéficiera de mesures d'adaptation et d'aménagements particuliers. Une aide financière pourra lui être accordée par l'AGEFIPH.

- **L'employeur percevra des primes spécifiques lorsqu'il forme un apprenti handicapé (cf. p. 14).**

Qu'est-ce qu'une MDPH ?

Où les trouver et comment m'y rendre ?

Retrouvez ces Informations sur www.handicap.gouv.fr

Un exemple d'accompagnement vers l'insertion de public handicapé : le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé public Handicap qui accueille chaque année plus de 200 jeunes handicapés.

Outre les formations indiquées dans le guide, le CFAS public Handicap est susceptible de vous accompagner dans la préparation de toute formation de niveau 5 (CAP) ou Bac Pro 3 ans par la voie de l'apprentissage.

Le CFA Spécialisé public Handicapé vous accompagnera dans toutes vos démarches.

COMMENT CHOISIR UN MÉTIER ET UN PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Vous ne savez pas vers quoi ou comment vous orienter. Prenez donc conseil auprès **des professionnels de l'information et de l'orientation de la région Centre**. Présents dans chaque département, ils peuvent vous aider dans toutes vos démarches: définir un projet, choisir une formation, chercher une entreprise...

Vous pouvez les rencontrer dans:

- les Centres d'Aide à la Décision (CAD),
- les Points apprentissage,
- les Missions Locales (ML) et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO),
- les Centres d'Information Jeunesse (CIJ),
- les Centres d'Information et d'Orientation (CIO),
- le Pôle Emploi.

Informez-vous aussi lors des portes ouvertes organisées par les Centres de Formation d'Apprentis

Les adresses de ces structures, les dates des portes ouvertes sont disponibles sur www.etoile.regioncentre.fr et p. 55 du guide. L'offre de formation est disponible sur www.alfacentre.org et p. 23 du guide.

COMMENT TROUVER UNE ENTREPRISE ET UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ?

La démarche s'assimile à une véritable recherche d'emploi.

C'est pourquoi il est important de lister les entreprises susceptibles de répondre au mieux à votre demande d'apprentissage avant toute démarche. Pour obtenir des adresses d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, de PME-PMI ou d'entreprises recevant habituellement des apprentis, vous pouvez :

- vous rapprocher de votre **Centre de Formation d'Apprentis ou Unité de Formation par Apprentissage** ;
- vous adresser aux Centres d'Aide à la Décision. Dans ce cadre, un site Internet, réalisé sous la forme d'une bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance, a été développé à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région ; il s'agit de www.centre-alternance.fr ;
- vous adresser aux **Points Apprentissage** ;
- vous rendre à l'agence du **Pôle Emploi** le plus proche pour y trouver des offres d'emploi dont certaines pour des contrats d'apprentissage ou pour consulter les annuaires professionnels ;
- **consulter des sites** comme www.fichentreprise.com qui recense les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région... ;
- contacter le réseau des **Missions Locales et des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)**. Ces structures ont en effet pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le meilleur atout reste le contact direct avec les employeurs et la candidature spontanée. L'expérience prouve, en effet, que c'est par le biais des démarches personnelles que l'on trouve le plus souvent son maître d'apprentissage.

QUI PEUT M'AIDER DANS MA RECHERCHE ?

Les sites à consulter :

- La bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance sur www.centre-alternance.fr (un site développé à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat).
- www.fichentreprise.com qui recense les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région.



QU'EST-CE QU'UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ?

C'est le responsable de votre formation pratique au sein de l'entreprise. Ce tuteur professionnel peut être le chef d'entreprise ou un de ses salariés. Il est en relation avec le CFA qui assure le suivi de votre parcours de formation. Sa mission est de vous transmettre le savoir-faire et les compétences professionnelles nécessaires à l'obtention du diplôme que vous préparez. Le maître d'apprentissage ne doit accompagner que deux apprentis maximum et répondre à certaines obligations : avoir un diplôme équivalent à celui que vous préparez et 2 ans d'expérience (ou justifier de 3 ans d'expérience).

QUELS SONT LES AVANTAGES FINANCIERS POUR L'ENTREPRISE QUI M'ACCUEILLE ?

En vous embauchant comme apprenti, votre entreprise va pouvoir bénéficier, sous certaines conditions, de nombreuses aides cumulables.

- **Le crédit d'impôt Apprentissage (État)**, soit 1 600 € pour la première année de formation de l'apprenti de niveau Bac+2 maximum. Et jusqu'à 2 200 € si vous êtes dans le cadre d'un « accompagnement personnalisé », si vous êtes un apprenti reconnu travailleur handicapé.
- L'exonération de charges salariales et patronales suivant la taille de l'entreprise. Renseignements auprès de la Chambre consulaire de votre département.
- **La Prime à l'apprentissage** : Les contrats d'apprentissage signés à compter du 1^{er} janvier 2014 ouvrent droit à une prime à l'apprentissage versée chaque année par la Région pour accompagner l'effort de formation des entreprises. D'un montant de 1000 €, cette prime bénéficie aux entreprises du secteur privé dont l'effectif est inférieur à 11 salariés.

Retrouvez toutes ces informations et des exemples d'aides sur www.regioncentre.fr rubrique « Apprentissage ».

- **Les aides spécifiques de l'AGEFIPH pour la formation de public handicapé :**

Pour l'employeur :

- 1500 € pour un contrat d'apprentissage de 6 à 11 mois.
- 3000 € pour un contrat d'apprentissage égal à 12 mois
- 4500 € pour un contrat d'apprentissage supérieur à 12 mois et inférieur à 18 mois
- 6000 € pour un contrat d'apprentissage supérieur à 18 mois et inférieur à 24 mois
- 7500 € pour un contrat d'apprentissage supérieur à 24 mois et inférieur à 30 mois
- 9000 € pour un contrat d'apprentissage supérieur à 30 mois et inférieur ou égal à 36 mois

Pour la personne :

- 1500 € pour un contrat d'apprentissage de 6 à 11 mois. Le montant est doublé (3000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.
- 3000 € pour un contrat d'apprentissage de 12 mois et plus. Le montant est doublé (6000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.

ainsi que des aides à la formation du tuteur, à l'aménagement des situations de travail...

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : SES DROITS ET SES OBLIGATIONS

Après avoir trouvé l'entreprise qui va vous accueillir, vous allez devoir signer un contrat d'apprentissage pour une durée déterminée avec votre employeur. Si vous êtes mineur, c'est votre représentant légal qui doit donner son accord.

Ce véritable contrat de travail est établi sur un formulaire pré-imprimé qui a été visé par le ministère du travail. Une fois signé par les parties concernées, votre contrat d'apprentissage est ensuite adressé pour enregistrement soit à la Chambre de Commerce et d'Industrie, soit à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, soit à la Chambre d'Agriculture. Vous le recevez ensuite personnellement.

Avant votre embauche, vous devrez passer une visite médicale auprès de la médecine du travail. L'avis du médecin est joint au contrat d'apprentissage lors de son enregistrement. Cet avis doit préciser les éventuelles autorisations pour les mineurs d'effectuer des heures supplémentaires, d'utiliser des machines dangereuses et des produits nocifs. Enfin, le contrat d'apprentissage est visé par **l'administration chargée du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales** (DIRECCTE, inspection du travail et de la protection sociale agricole, inspection du travail, des transports, inspection de la jeunesse et des sports).

Les droits et les obligations liés au contrat d'apprentissage

Comme tout contrat de travail, le contrat d'apprentissage crée des devoirs et des obligations pour les signataires.

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les horaires du contrat ;
- Travailler pour l'employeur ;
- Suivre la formation au C.F.A. et en entreprise ;
- Respecter le règlement intérieur du C.F.A. et de l'entreprise ;
- Se présenter à l'examen du diplôme prévu au contrat d'apprentissage.

L'employeur s'engage à :

- Respecter les horaires du contrat ;
- Verser un salaire à l'apprenti ;
- Confier à l'apprenti des missions en lien avec le diplôme préparé ;
- Inscire l'apprenti dans le C.F.A. dispensant la formation et lui permettre de suivre les enseignements dispensés par celui-ci ;
- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique ;
- Prendre part aux actions de coordination avec le C.F.A. ;
- Inscire l'apprenti à l'examen.

Le Centre de Formation d'Apprentis s'engage à :

- Dispenser une formation générale, technologique et pratique, qui complète la formation reçue en entreprise et qui s'articule avec elle ;
- Définir les objectifs de la formation et organiser les journées d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage ;
- Assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise et à mettre à la disposition du maître d'apprentissage les documents pédagogiques dont il peut avoir besoin.

QUELLE EST LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Elle est **généralement de 2 ans** mais elle peut varier de **1 à 3 ans** en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Elle peut également être réduite ou allongée dans les cas suivants :

<p>Diminution sur demande si le contrat initial est de 2 ans, la durée peut varier de 6 mois à 1 an, quand la formation a pour objet l'acquisition d'un diplôme ou titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de même niveau et en rapport avec un diplôme ou titre obtenu dans le cadre d'un précédent contrat, - de niveau inférieur à un diplôme ou titre déjà obtenu, - dont une partie a été obtenue par la VAE, - dont la préparation a été commencée sous un autre statut. 	<p>Diminution sur demande pour passer de 2 ans à 1 an pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti.</p> <p>Diminution de droit pour passer de 2 ans à 1 an pour les personnes qui ont bénéficié d'une formation pendant 1 an au moins à temps complet sous statut scolaire ou par contrat de professionnalisation et qui entrent en apprentissage pour achever cette formation</p> <p>Réduction du contrat d'1 an sur demande pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ayant effectué un stage de formation professionnelle conventionné en vue d'acquérir une qualification, - déjà titulaires d'un diplôme ou titre de niveau supérieur à celui qu'elles souhaitent préparer, - déjà titulaires d'un diplôme ou titre qui désirent préparer une qualification de même niveau, lorsque la nouvelle qualification est en rapport direct avec celle du 1^{er} diplôme ou titre. 	1 an
<p>Augmentation possible pour passer de 2 ans à 3 ans pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti</p>		3 ans
<p>Si l'apprenti est reconnu handicapé</p>		4 ans

• En cas d'échec à l'examen

Vous avez la possibilité de **prolonger votre contrat d'une année au plus**. Soit avec le même employeur, soit en concluant un nouveau contrat avec un autre employeur.

• En cas d'absence pour raison de santé

Le contrat peut être prolongé jusqu'à la session suivante si le directeur du C.F.A. estime que votre préparation a été insuffisante pour vous permettre de vous présenter à l'examen.

• Combien de temps dure la période d'essai ?

Votre contrat comporte une période d'essai de deux mois, pendant laquelle le contrat peut être rompu sans préavis, ni formalités particulières par l'employeur, vous-même ou votre représentant légal. Cette période débute à compter de la date effective du contrat inscrite sur celui-ci. Cette date peut être différente de la date de signature du contrat.

Si au terme de votre contrat, vous signez **un contrat à durée indéterminée** avec la même entreprise, **aucune période d'essai** ne peut vous être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires.

En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et de votre ancienneté.

COMMENT RÉSILIER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Au-delà de la période d'essai, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf dans les cas suivants :

- Résiliation du contrat d'apprentissage à votre seule initiative en cas d'obtention du diplôme ou du titre préparé ;
- Résiliation d'un commun accord ;
- Jugement du Conseil de Prud'hommes en cas de faute grave ou de manquements répétés de l'une des parties à ses obligations ;
- Inaptitude de l'apprenti à exercer le métier choisi.

Un document type de résiliation doit être rempli et enregistré par les services compétents en cas de rupture.

QUI ASSURE LES FRAIS DE FORMATION DE L'APPRENTI ?

La formation au C.F.A. est gratuite pour l'apprenti (en dehors du transport, de l'hébergement et de la restauration qui seront abordés plus loin dans le guide). Son coût est en moyenne d'environ 6 000€ par jeune formé. Il est pris en charge en grande partie par la Région Centre, mais aussi par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises. Des financements complémentaires sont apportés par l'Union européenne et l'État. Il peut rester à votre charge les éventuels frais d'inscription et l'achat de petits matériels et fournitures scolaires et professionnels.

Se renseigner auprès du C.F.A. pour connaître le montant des frais éventuels.

À QUELLE RÉMUNÉRATION AI-JE DROIT ?

Votre nouveau statut de salarié vous permet de recevoir une rémunération, déterminée par un pourcentage du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC*). Celui-ci est **calculé en fonction de votre âge et de votre ancienneté** dans le contrat d'apprentissage et sous réserve de dispositions contractuelles plus favorables.

Année d'apprentissage	Age de l'apprenti		
	Jusqu'à 17 ans inclus	De 18 à 20 ans inclus	21 ans et plus inclus
1 ^{re} année	25 % (361,34 €)	41 % (592,60 €)	53 % (766,05 €)
2 ^e année	37 % (534,79 €)	49 % (708,23 €)	61 % (881,68 €)
3 ^e année	53 % (766,05 €)	65 % (939,49 €)	78 % (1127,39 €)

*Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.

Au 1^{er} janvier 2014, le SMIC horaire brut s'élève à 9,53€, soit 1 445,38€ brut mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires.

- **À quelle rémunération ai-je droit, si je passe d'une tranche d'âge à une autre ?**

Lorsque vous atteignez l'âge de 18 ou de 21 ans, le taux de rémunération change le premier jour du mois qui suit votre anniversaire.

- **Et dans le secteur public ?**

Si vous êtes accueillis dans une entreprise du secteur public (administrations de l'État, Mairies, Conseils généraux, établissements hospitaliers, Chambres Consulaires, etc.), votre rémunération est augmentée de 10 % pour la préparation des diplômes de niveau IV (BAC PRO - BREVET PROFESSIONNEL...) et de 20 % pour la préparation des diplômes de niveau III (BTS - DUT...) et plus généralement, les diplômes de l'enseignement supérieur.

- **Si je signe un nouveau contrat ?**

Avec le même employeur, votre rémunération est au moins égale ou supérieure (voir tableau ci-dessus) à celle que vous perceviez ; lorsque ce nouveau contrat est conclu avec un autre employeur, votre rémunération est au moins égale à la rémunération minimale à laquelle vous pouviez prétendre lors de la dernière année du contrat précédent, sauf lorsque l'application des rémunérations en fonction de votre âge est plus favorable.

- **Et si j'échoue à l'examen ?**

Le contrat d'apprentissage peut être prolongé d'un an, soit par la reconduction du contrat initial, soit par la conclusion d'un nouveau contrat d'apprentissage avec un nouvel employeur. Vous percevrez alors la même rémunération que celle perçue au cours de l'année précédant la prolongation de l'apprentissage.

- **Et si la durée de mon contrat est modifiée ?**

En cas de modification de durée pour tenir compte de votre niveau initial de compétence : vous bénéficiez d'une rémunération correspondant à une 2^e année d'apprentissage, si votre stage passe de 2 ans à 1 an. Lors de la prolongation de votre contrat à 3 ans, vous avez droit à une rémunération équivalente à une 3^e année.

Vous êtes déjà titulaire d'un diplôme ou titre homologué de niveau supérieur à celui que vous souhaitez préparer : vous êtes considéré comme ayant effectué une 1^{re} année d'apprentissage. Votre rémunération doit alors être au moins égale à celle qui correspond à une 2^e année d'apprentissage.

Si vous êtes déjà titulaire d'un diplôme ou titre homologué et que vous désirez préparer une qualification de même niveau en rapport direct avec celle que vous avez déjà obtenue : la rémunération doit être égale à celle qui correspond à la dernière année de la formation majorée de 15 points. Cette majoration s'applique éventuellement à la rémunération conventionnelle.

- **Exonérations liées au salaire**

Votre salaire d'apprenti est exonéré des cotisations sociales, de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) et de la Contribution Sociale Généralisée (CSG).

À savoir : les revenus de l'apprenti ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Cela s'applique également au foyer fiscal des parents si l'apprenti y est rattaché.

QUELLES AIDES SPÉCIFIQUES POUR L'APPRENTI HANDICAPÉ ?

L'AGEFIPH peut accorder au jeune apprenti :

- Pour la personne :
 - 1500 € pour un contrat d'apprentissage de 6 à 11 mois. Le montant est doublé (3000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.
 - 3000 € pour un contrat d'apprentissage de 12 mois et plus. Le montant est doublé (6000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.
- Se renseigner auprès de l'AGEFIPH www.agefiph.fr

QUEL EST LE TEMPS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE ?

À 18 ans et plus, vous êtes soumis aux mêmes règles que les autres salariés de l'entreprise. **Le temps que vous consacrez aux enseignements en C.F.A., est compris dans votre temps de travail (35h/semaine)** sauf s'il s'agit de modules complémentaires librement choisis et acceptés par le C.F.A.

Par contre, si vous avez **moins de 18 ans**, vous ne pouvez pas travailler :

- **plus de 8 heures par jour** (à titre exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées dans la limite de 5 heures par semaine, par l'inspecteur du travail après avis conforme du médecin du travail) ;
- **plus de 4h30 consécutives** (au terme desquelles vous devez bénéficier d'une pause de 30 minutes consécutives) ;
- **plus que la durée légale du travail, vous ne pouvez donc pas effectuer d'heures supplémentaires** (sauf dérogation de l'Inspecteur du Travail dans les conditions précisées ci-dessus).

En outre, 2 jours de repos consécutifs par semaine doivent vous être accordés.

• Le travail de nuit et le travail du dimanche

Il est **interdit aux apprentis** âgés de moins de 18 ans de travailler entre 22 heures et 6 heures du matin, ainsi que le dimanche. Néanmoins, **des dérogations peuvent être accordées** par l'inspecteur du travail pour certains **établissements commerciaux et ceux de spectacle**.

C'est le cas pour les **apprentis boulangers** qui peuvent être autorisés à travailler avant 6 heures du matin (4 heures du matin maximum) afin de pouvoir participer à un cycle de fabrication du pain ; ceci sous réserve que soient assurés un repos quotidien de 12 heures et un repos hebdomadaire de deux jours consécutifs.

• Les travaux dangereux

Les travaux dits dangereux ne peuvent être confiés à un apprenti que **sous certaines conditions précisées par l'inspection du travail**. Cette autorisation sera demandée et est valable pour toute la durée du contrat d'apprentissage sous réserve qu'il n'y ait pas de modification des équipements de travail, des conditions de sécurité, de l'environnement de travail et sous réserve de l'envoi, chaque année, à l'inspecteur du travail d'un nouvel avis favorable du médecin du travail.

QUELS SONT MES AVANTAGES SOCIAUX ?

• Sécurité sociale et mutuelle

Comme tous les salariés, vous dépendez du **régime général de la sécurité sociale** et vous pouvez bénéficier de ses prestations : remboursement de frais médicaux, indemnités journalières en cas de maladie, couverture médicale en cas d'accident du travail lors de votre présence en entreprise, en C.F.A. ou à l'occasion des trajets du domicile aux différents lieux de votre apprentissage. **En cas d'absence** en entreprise ou au CFA, vous devez fournir obligatoirement un justificatif. **En cas de maladie**, pour une absence de 24h, vous devez fournir un certificat médical. **Au-delà de 24h**, vous devez adresser dans un délai de 48h **un avis d'arrêt de travail** (volets 1 et 2 à la sécurité sociale de votre domicile, volet 3 à votre entreprise et photocopie au CFA). Certaines entreprises adhèrent à une mutuelle pour l'ensemble de leurs salariés, car la sécurité sociale ne rembourse pas la totalité des frais médicaux. À défaut, il est fortement conseillé d'en prendre une à titre individuel.

• Allocation logement

Si vous n'habitez plus chez vos parents et si vous payez un loyer, vous pouvez avoir droit à une allocation logement. Faites une demande auprès de votre caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

• Allocations familiales

Elles sont maintenues **aux parents de l'apprenti jusqu'à ses 20 ans**, si sa rémunération ne dépasse pas 55 % du SMIC ou du salaire de référence (avantages en nature inclus). Les parents doivent fournir une attestation trimestrielle prouvant la poursuite d'études. Cette allocation est également prévue pour les apprentis chargés de famille.

• Allocation de rentrée scolaire

Elle est versée aux familles qui ont au moins **un enfant en charge âgé de 6 à 18 ans**, scolarisé, étudiant ou en apprentissage sous conditions de ressources. Se renseigner auprès de votre caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

• Allocations de chômage

Après la **fin de votre contrat**, si vous n'avez pas été recruté par l'employeur, vous pouvez percevoir des allocations de chômage dont le montant sera calculé sur le salaire perçu en apprentissage. Pour en bénéficier, il faut vous **inscrire comme demandeur d'emploi** auprès de Pôle Emploi.

En cas de rupture du contrat à l'initiative de l'apprenti avant le terme fixé initialement, et qui fait suite à l'obtention du diplôme ou du titre homologué (suivant l'article L.115-2 du Code du Travail), le Pôle Emploi considère qu'il **s'agit d'une démission ayant des conséquences sur les droits de l'apprenti**.

• Congés payés

Ils sont identiques à ceux des salariés d'entreprise : **5 semaines payées par an au minimum** (soit 2 jours et demi-ouvrables de repos par mois de travail effectif accompli au cours de la période de référence, à savoir du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours). Ils sont accordés **en dehors des périodes d'enseignement**. Enfin, si vous êtes âgé de moins de 21 ans au 30 avril de l'année précédente, vous avez droit, à un congé sans solde de 30 jours ouvrables.

- **Congés pour événements familiaux**

L'apprenti peut bénéficier de **congé légal pour événements familiaux** : mariage (4 jours), Journée d'Appel de Préparation à la Défense. (1 jour), décès du conjoint ou de l'enfant (2 jours) et décès du père ou de la mère (1 jour), congé paternité (14 jours), congé maternité.

- **Congés précédant les épreuves de l'examen préparé**

Vous avez droit à un **congé spécial de 5 jours** dans le mois qui précède les épreuves de votre examen. Si au cours de cette période le C.F.A. organise une préparation à l'examen, vous êtes tenu d'assister à cette préparation.

- **Congé examen de droit commun**

Vous bénéficiez d'un **congé examen de droit commun de 3 jours** rémunérés pour vous présenter aux examens de votre choix, c'est-à-dire à des épreuves autres que celles nécessaires pour l'obtention du diplôme préparé.

QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTÉS ?

Vous pouvez exprimer toutes les difficultés rencontrées dans l'exécution de votre contrat d'apprentissage dans **l'Espace de médiation de votre C.F.A.**

En lien permanent avec les équipes (pédagogie, animation, administration) de votre établissement, ce lieu d'écoute assure une médiation entre l'apprenti et l'employeur grâce à une analyse objective des difficultés rencontrées.

En cas de rupture du contrat, il vous accompagne dans une nouvelle démarche d'accès à une qualification.

Retrouvez la liste des espaces de médiation dans les CFA en page 54.

- **Les contrôles du respect du contrat d'apprentissage**

En cas de non-respect des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage, vous devez savoir que celui-ci est soumis à un double contrôle de la part de :

- **L'inspection de l'apprentissage (SAIA)**, chargée de suivre le bon déroulement de la formation et ses aspects pédagogiques ;

- **L'inspection du travail (DIRECCTE, ITEPSA, ITT)**, qui veille à l'application de la réglementation. Si l'employeur méconnaît ses obligations, la poursuite des contrats en cours et la possibilité de continuer à engager des apprentis peuvent être remises en cause par le Préfet ou le chef du service chargé du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales, dans la branche dont relève l'entreprise.



ET APRÈS LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

À la fin du contrat d'apprentissage, votre employeur est tenu de vous délivrer un certificat de travail.

Si au terme de votre contrat, vous **signez un contrat à durée indéterminée** avec la même entreprise, **aucune période d'essai** ne peut être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires. En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et votre ancienneté de salarié.

Vous pouvez signer des contrats d'apprentissage successifs pour préparer des diplômes ou des titres homologués sanctionnant des formations de même niveau ou de niveau plus élevé.

Si vous souhaitez continuer à suivre des études théoriques, **vous avez la possibilité de réintégrer le système scolaire ou universitaire**, en fonction du niveau que vous aurez acquis au terme de votre apprentissage.

Vous bénéficiez de l'allocation-chômage durant votre période de recherche d'emploi. Toutefois **en cas de départ volontaire, le versement des allocations sera subordonné à une décision favorable de Pôle Emploi.**

• Et pourquoi pas créer votre entreprise grâce à « Graine de Boîte » ?

« Graine de Boîte », c'est un concours qui vous offre l'opportunité, durant votre formation en CFA, de découvrir les étapes essentielles suivies par un créateur d'entreprise. En constituant un projet virtuel mais, non moins réaliste de création ou de reprise d'entreprise, vous vous préparez concrètement à créer votre propre activité ! Ce concours s'adresse aux apprentis en **Bac Professionnel, en Brevet Technique des Métiers, Brevet Professionnel et Brevet de Technicien Supérieur**. Les équipes candidates composées de **six personnes** maximum, doivent remettre un dossier au Conseil régional. Un jury régional sélectionnera les 6 meilleurs dossiers et une soutenance orale des six équipes permettra de déterminer le lauréat de l'année dans chaque catégorie. **Les lauréats gagneront un ordinateur et une imprimante d'une valeur de 900 € chacun, les seconds, un lot d'une valeur de 500€ et les troisièmes, un lot d'une valeur maximale de 250€.**

Renseignements : beatrice.pasquet@regioncentre.fr ou 02 38 70 33 56

• Un autre contrat en alternance... le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Son objectif est de **favoriser votre insertion ou réinsertion professionnelle**. L'employeur s'engage à assurer une formation vous permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à vous fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat à durée déterminée ou de l'action de professionnalisation dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. L'action de professionnalisation comporte **des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation**. Sa durée est comprise entre 6 et 12 mois. Les actions d'évaluation et d'accompagnement, ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques sont **mis en oeuvre par un organisme de formation ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation.**

Renseignements auprès des services de l'État

EN RÉGION CENTRE, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, ÇA SE PARTAGE !

Depuis 1998, la Région Centre développe une politique dynamique en matière d'égalité des chances. À ce titre, des mesures ont été mises en oeuvre pour favoriser l'accès aux savoirs et à la connaissance pour tous. En 2014, des dispositifs complémentaires sont mis en place dans le cadre du Plan Avenir Jeunes.

• L'aide au 1^{er} équipement professionnel

Une somme de 25€ à 200€ selon la formation préparée, est accordée à la plupart des apprentis de 1^{re} année en CAP, BEP et Baccalauréat professionnel 3 ans. Et directement en 2^{ème} année d'un CAP, CAPA et bac professionnel 3 ans pour les jeunes ayant suivi l'année scolaire précédente une formation générale, technologique ou supérieure ou réintégrant une formation initiale après sortis du système scolaire.

Renseignements auprès de votre CFA.

• Hébergement, transport et restauration

Lors de votre venue en formation au CFA, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour l'hébergement et la restauration grâce aux aides allouées par la Région Centre.

Se renseigner directement auprès de votre C.F.A. pour connaître les aides spécifiques à l'hébergement, à la restauration des apprentis. Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

Le dispositif d'aide aux transports mis en place depuis 2011 est totalement prise en charge par la Région. Le montant de cette participation forfaitaire dépendra de la situation du jeune (interne, externe) et du nombre de kilomètres qui sépare son lieu d'habitation de son lieu de formation (CFA). Pour les CFA situés hors région Centre, vous devez vous renseigner auprès de la Région d'appartenance du CFA ou auprès de l'établissement de formation directement.

• Réduction avec la carte TER Apprenti

Cette carte permet de **voyager avec une réduction de 50 % sur les parcours domicile/ lieu de formation ou domicile/entreprise**. Pour pouvoir bénéficier de cette aide aux transports, il faut avoir moins de 26 ans, résider et faire son apprentissage sur le territoire des régions Centre, Limousin, Poitou-Charentes, Bourgogne, Auvergne et Pays de la Loire. Le prix de la carte est de 30€.

Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

Renseignements par téléphone auprès du Service TER Apprenti SNCF (02.47.47.14.84) ou Contact TER Centre (0800 835 923*) ou dans les gares et boutiques SNCF.

* N°vert : appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 6h30 à 19h ou site internet www.ter-sncf.com/centre.

• Bouger plus avec CLARC !

Si vous cherchez des bons plans pour vos sorties culturelles (expos, concerts, cinémas, livres, spectacles), le chéquier Clarc est fait pour vous. Il vous suffit de le commander, gratuitement, et par saison scolaire, sur le site Internet clarc.regioncentre.fr, et de le récupérer ensuite auprès du correspondant Clarc de votre CFA ou encore dans le Bureau ou Point d'Information Jeunesse (BIJ ou PIJ), le plus près de chez vous.

Le chéquier CLARC est pour l'année 2013/2014 d'une valeur de 50 euros.

Retrouvez CLARC le Mag et ses bons plans sur clarc.regioncentre.fr

Renseignements auprès de votre CFA et sur clarc.regioncentre.fr et www.facebook.com/chequier-CLARC ou auprès de l'équipe CLARC de la Région Centre : 0820207688 (0.09€ TTC/min)

• Aux Arts Apprentis !

Vous rêvez de réaliser un film, de créer un spectacle de danse, ou de monter un groupe de musique. Votre projet peut bénéficier de l'aide financière de la Région Centre grâce à l'opération «AUX ARTS APPRENTIS !» Celui-ci doit porter sur **un thème précis**. Cette opération soutient, encourage les pratiques artistiques et met en valeur les réalisations des

élèves dans tous les domaines artistiques et culturels (arts plastiques, musique, théâtre, danse, photographique, cinéma-audiovisuel, patrimoine, livre et lecture...), développés avec leurs professeurs, en partenariat avec des artistes ou des structures professionnelles.

Renseignements auprès du Conseil régional, Karine SAUZET : 02.38.70.27.38

• La carte d'étudiant des métiers

Cette carte est délivrée à tous les apprentis par l'établissement de formation dont ils dépendent. Cette carte, à renouveler chaque année, permet de bénéficier de **réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants**.

En cas de rupture du contrat d'apprentissage, la carte est récupérée par l'établissement de formation.

Renseignements auprès de votre CFA.

• Parcours d'Europe : se former dans un pays de l'Union Européenne

L'apprentissage, c'est aussi le développement de périodes de mobilité professionnelle européenne, **valorisation par l'attestation « Parcours d'Europe »**, qui constituent un atout supplémentaire à mettre en avant lors de la recherche d'un emploi ou de la poursuite de vos études. Le projet régional de mobilité européenne « Euro Métiers Centre », avec le soutien financier de l'Union Européenne (programme Leonardo Da Vinci et Fonds Social Européen) permet sa mise en place.

Vous voulez ajouter un atout à votre formation et booster votre recherche d'emploi par une expérience de 3 à 6 semaines au sein d'une entreprise de l'Union Européenne ? C'est possible quel que soit votre niveau de formation préparée ! **Pour vous aider dans votre projet**, la Région Centre et l'Union Européenne financent deux dispositifs : **Euro Métiers Centre « premiers parcours »** (du CAP au Bac pro) et Euro Métiers Centre « Bac + » (du BTS au diplôme d'ingénieur).

Après l'obtention de votre diplôme (tous niveaux), et pour favoriser votre insertion professionnelle, vous pouvez effectuer une période en entreprise de 10 à 26 semaines dans un pays de l'Union Européenne (également Islande, Norvège, Liechtenstein et Turquie) avec le dispositif Eurométiers Centre « jeunes diplômés ».

Pour toutes informations se renseigner auprès du CFA ou sur www.europe-education-formation.fr

• Le Trans'Europe Centre Apprentissage

Ouvert aux apprentis et aux lycéens de la région Centre, le programme Trans'Europe Centre Apprentissage permet à des classes entières d'apprentis (du niveau V au niveau IV) de bénéficier **d'un séjour d'une semaine dans un pays européen**. La Région prend en charge le coût de la mobilité des apprentis (voyage, hébergement, visites sur place...). Il ne reste à la charge de la famille qu'une participation forfaitaire de 70€.

Pour toutes informations sur le Trans'Europe Centre, se renseigner auprès de votre CFA. Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

• S'ouvrir à l'international

Avec le dispositif « actions internationales », la Région soutient les déplacements pédagogiques des apprentis à l'étranger. La durée de la mobilité est d'une semaine minimum. Les projets sont élaborés par les CFA dans le respect du cursus de formation des apprentis. Il concerne tous les apprentis quel que soit le niveau de la formation préparée. Au plan financier, la Région peut intervenir à hauteur de 15€/jour et par apprenti, et jusqu'à 20€/jour, si le projet vise une zone prioritaire de coopération.

Pour toutes informations complémentaires, se renseigner auprès de votre CFA

• Ordi-Centre

Vous êtes apprenti en **1^{re} année de formation de niveau I** (Master, Ingénieur), la Région Centre met gratuitement à votre disposition des tablettes numériques afin de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux savoirs et à la formation.

Renseignements sur www.jeunesocentre.fr



LES NIVEAUX DE FORMATION

L'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et prépare à des diplômes ou titres homologués allant du niveau V au niveau I.

Il constitue une filière de formation qui permet d'accéder à de nombreux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel de l'Éducation Nationale, des ministères de la Jeunesse et des Sports, du Travail ou à des diplômes spécifiques aux branches professionnelles. **Les diplômes acquis par la voie de l'apprentissage sont les mêmes que ceux acquis dans le cadre scolaire.**

Niveau V Premier niveau de qualification professionnelle

CAP(A)	Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole) Préparé en deux années, le CAP donne à son titulaire une qualification d'ouvrier qualifié ou d'employé qualifié, dans un métier déterminé.
MC	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation à l'emploi.

Niveau IV Équivalent Baccalauréat

Bac Pro	Baccalauréat Professionnel Le Bac Pro apporte les connaissances techniques et pratiques approfondies exigées d'un professionnel. Ce diplôme, préparé généralement en trois ans, est accessible directement après le collège ou aux titulaires d'un CAP.
BE	Brevet d'État
BEES	Brevet d'État d'Éducateur Sportif délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports Il forme les professionnels de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'expertise dans une discipline sportive : éducateurs sportifs et moniteurs, formateurs de cadres sportifs, entraîneurs et directeurs techniques ...
BP (A)	Brevet Professionnel (Agricole) Le BP atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle précise. Dans le domaine agricole, certains BPA peuvent être de niveau 5.
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il atteste de la possession des compétences professionnelles pour exercer le métier d'animateur dans une association, un club sportif, une collectivité territoriale, une entreprise, dans le champ de la spécialité obtenue

Niveau IV

Équivalent Baccalauréat

BTM	Brevet Technique des Métiers Le BTM vise à la haute qualification professionnelle dans le secteur de l'artisanat. Il s'adresse aux titulaires de CAP ou de BEP désireux d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement et de production.
CSA	Certificat de Spécialité Agricole Le CSA apporte une spécialisation complémentaire après un diplôme de niveau IV
DE	Diplôme d'État
MC	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation à l'emploi.
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau III

Équivalent Bac+2 années d'études supérieures

BTS (A)	Brevet de Technicien Supérieur (Agricole) Le BTS est un diplôme spécialisé qui confère à son titulaire une qualification plus étendue que celle du technicien, lui permettant d'assumer des tâches d'encadrement.
DE	Diplôme d'État
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie Le DUT sanctionne une formation de technicien supérieur. L'objectif est de former rapidement des personnels d'encadrement technique capables de s'adapter à une famille d'emplois dans la production, la recherche appliquée, les services.
DEJEPS	Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles."
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau II

Équivalent Bac+3 ou 4 années d'études supérieures

Bachelor	Bachelor
DCG	Diplôme de Comptabilité et Gestion
Licence Pro	Licence Professionnelle
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau I

Équivalent Bac+5 années d'études supérieures

CST	Certificat Supérieur Technologique
DSCG	Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion
Ingénieur	Titre d'ingénieur Le métier de base de l'ingénieur consiste à résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services.
MASTER	MASTER
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles



LISTE DES MÉTIERS ET FORMATIONS PRÉPARÉES EN REGION CENTRE

Agriculture	24
Alimentation – Agro-alimentaire	25
Aménagements paysagers	26
Artisanat d'Art	27
Automobile- Réparation mécanique	27
Bâtiment – Travaux publics	29
Coiffure – Soins personnels – Santé	33
Commerce – Vente – Services	33
Electricité-Electronique-Electrotechnique	37
Forêt	38
Horticulture	39
Hôtellerie – Restauration	39
Hygiène – Environnement	40
Industrie chimique – pharmacie	42
Industrie- Mécanique industrielle – Agro-alimentaire	42
Industrie graphique – Communication	47
Production animale	47
Sécurité des biens et des personnes	47
Sport – Animation – Travail social	47
Tertiaire – Bureau	49
Textile – Habillement – Cuir	52
Transport – Logistique	53

AGRICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Agroéquipement					
CFA agricole (45)		BAC PRO			
Agronomie - Productions végétales					
CFSA de l'AFTEC (28)			BTSA		
ANABIOTEC					
CFA agricole (41)			BTSA		
Analyse et Conduite des systèmes d'exploitation					
CFA agricole (18/41)			BTSA		
UFA MFEO Azay-le-Rideau (37)			BTSA		
Laboratoire contrôle qualité					
CFA agricole (41) Blois et Vendôme		BAC PRO			
Responsable d'exploitation agricole					
CFA agricole (28/36)		BPA			
Technicien Recherche Développement					
CFA agricole (41)		BPA			
Techniques Services en matériels agricoles					
CFA Académique (UFA Ampère 41)			BTSA		
UFA MFEO Sorigny (37)			BTSA		
Vigne et vin					
CFA agricole (37)	CAPA/BPA				

ALIMENTATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Boucher					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41)	CAP				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BP			
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
Boulangier - Boulangerie spécialisée					
CFA Interprofessionnel (41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (18/36)	CAP	BP			
CFA Interprofessionnel (28)	CAP/MC	BP			
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
Boulangier-Pâtissier					
CFA Compagnons du devoir (37)		BAC PRO			
Charcutier traiteur - Employé traiteur					
CFA Interprofessionnel (18/28/41)	CAP				
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC	BP			
CFA Interprofessionnel (36)	CAP/MC	BAC PRO			
Chocolatier - Confiseur					
CFA Interprofessionnel (28/37/41)	CAP				
Cuisine					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BP / BAC PRO			
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41)	CAP	BP			
CFSA de l'AFTEC (28)		BAC PRO			
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
UFA LP Françoise Dolto (45)		BAC PRO			
Cuisinier en desserts de restaurant					
CFA Interprofessionnel (28)	MC				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
UFA LP Châteauneuf (36)	MC				
Pâtisserie boulangère					
ESFORMA Charles Péguy (45)	MC				
Pâtissier					
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				

ALIMENTATION

Niveau des diplômes préparés

Pâtissier-Glacier-Chocolatier Confiseur

CFA Interprofessionnel (28)
CFA Interprofessionnel (18)
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41)
CFA Compagnons du Devoir (37)
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41)
ESFORMA Charles Péguy (45)

	5	4	3	2	1
CFA Interprofessionnel (28)	CAP / MC				
CFA Interprofessionnel (18)	MC				
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41)		BTM			
ESFORMA Charles Péguy (45)	MC	BTM			
Sciences et technologies des aliments					
CFA agricole (28)			BTSA		

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau des diplômes préparés

Aménagements paysagers

CFA agricole (18)
CFA agricole (37)
CFA agricole 41)
CFA de la Mouillère (45)
CFA agricole (28/36/45)

	5	4	3	2	1
CFA agricole (18)		BAC PRO	BTSA		
CFA agricole (37)		BAC PRO	BTSA		
CFA agricole 41)		BAC PRO			
CFA de la Mouillère (45)		BAC PRO			
CFA agricole (28/36/45)		BAC PRO			
Aménagements paysagers					
CFA agricole (41/45)		BPA			
Entretien de l'espace rural					
MFE-MFR Gien (45) / Val de l'Indre (36)	CAPA				
Productions horticoles Pépinières					
CFA agricole (45)	CAPA				
Travaux paysagers					
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAPA				
CFA agricole (18/36/37/41)	CAPA				
CFA de la Mouillère (45)	CAPA				
Travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien					
CFA agricole (36)	BPA				

ARTISANAT D'ART

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Décor textiles permanents et éphémères					
CFA Interprofessionnel (37)	MC				
Ebeniste					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
Ferronnerie d'art					
BTP CFA (41)	CAP				
Horlogerie					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BMA			
Métiers divers (bronziers, archetiers, selliers...)					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
Tailleur de pierre, marbrier du bâtiment et de la décoration					
BTP CFA (37)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (45)	CAP				
Tapiserie d'ameublement : option décor ou option sièges					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BTM			

AUTOMOBILE

RÉPARATION MÉCANIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Construction des carrosseries					
CFA Compagnons du Devoir (37)		BAC PRO			
Maintenance des matériels					
1. Option tracteurs et matériels agricoles					
UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO			
CFA Agricole Bourges (18)		BAC PRO	Nouveau BAC PRO à la rentrée dans le CHER		

AUTOMOBILE – RÉPARATION MÉCANIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
2. Option matériels de parcs et jardins					
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
UFA MFEO (41)	CAP				
UFA MFEO (37-Sorigny)		BAC PRO			
UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO			
CFA Agricole Bourges (18)		BAC PRO	Nouveau BAC PRO à la rentrée dans le CHER		
3. Option travaux publics					
UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
Maintenance des véhicules automobiles :					
1. Option véhicules particuliers					
CFA Interprofessionnel (36)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18/28/41)	CAP	BAC PRO			
UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
CFA Est Loiret (45)	CAP	BAC PRO			
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP	BAC PRO			
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BAC PRO	BTS		
2. Option motocycles					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BAC PRO			
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
3. Option véhicules industriels					
CFA des Transports (41)	CAP	BAC PRO			
Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile					
CFA Interprofessionnel (28/36/37/41)	MC				
ESFORMA Charles Péguy (45)	MC				
Peinture en carrosserie					
CFA Interprofessionnel (28/36/41)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé	CAP				
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
Réparation des carrosseries					
CFA Interprofessionnel (18/36/41)	CAP				
CFA Interprofessionnel (28)	CAP	BAC PRO			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BAC PRO			
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP	BAC PRO			
Sciences et Technologies Mécanique conception des systèmes					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	

	5	4	3	2	1
Aménagement et finition du bâtiment					
BTP CFA (45)		BAC PRO			
Assistant de chargé d'affaires en électricité					
BTP CFA (45)				TH	
Bâtiment					
UFA LP M. Nadaud (37)			BTS		
Carreleur mosaïste					
BTP CFA (28/36/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
BTP CFA(37)	CAP	BP			
Charpentier bois					
CFA Compagnons du Devoir (37/45)	CAP				
BTP CFA (37/45)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
Constructeur bois					
BTP CFA (41)	CAP				
UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			
Constructeur en canalisations de travaux publics					
BTP CFA (36/37)	CAP				
Constructeur de routes					
BTP CFA (36/37)	CAP				
UFA LP Gaudier Brzeska (45)	CAP				
Couvreur					
BTP CFA (28/37/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
UFA LP Jean de Berry (18)	CAP	BP			
UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BP			
Etudes économie de la construction					
CFSA de l'AFTEC - Lycée Gatien (37)			BTS		
Froid et génie climatique					
1. Monteur en installations de génie climatique					
BTP CFA (28)	CAP	BP			
BTP CFA (37)		BP			
UFA LP Jean de Berry (18)		BP			

	5	4	3	2	1
2. Technicien Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques					
UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
3. Gestion énergétique du bâtiment					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Géomètre topographe					
UFA LP Gaudier Brzeska (45)			BTS		
Installateur sanitaire					
BTP CFA (28/36/37/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
BTP CFA (45)	CAP	BP			
Installateur thermique					
BTP CFA (28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Académique (UFA Jean de Berry 18)	CAP 1 an				
CFA Académique (UFA Château Blanc 45)	CAP 1 an				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
Intervention patrimoine bâti					
BTP CFA (41)		BAC PRO			
Maçon					
BTP CFA (37/41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé(45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (28/36/45)	CAP	BP			
Maintenance de bâtiments de collectivités					
UFA MFEO (Chaingy, 45)	CAP				
CFSA de l'AFTEC - Verneuil sur Indre (37)	CAP				
Menuisier fabricant					
BTP CFA (28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				

Nouveau diplôme à la rentrée 2014

BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Menuisier agenceur					
BTP CFA (28/37/45)	CAP				
UFA LP Delataille (37)		BAC PRO			
UFA LP Ampère (41)		BAC PRO			
UFA Philibert de l'Orme (28)		BAC PRO			
UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			
Menuisier					
BTP CFA (28/37)		BP			
UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
Ouvrage du Bâtiment : aluminium, verre, matériaux de synthèse					
UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
Peintre applicateur de revêtements					
BTP CFA (28/36/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
BTP CFA (37/45)	CAP	BP			
UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BP			
Peinture-Décoration					
BTP CFA (45)		MC			
Plâtrier-Plaquiste					
BTP CFA (41)	CAP/MC	BP			
Responsable de chantier bâtiment					
BTP CFA (45)			TH		
Serrurier-Métallier					
BTP CFA (36/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé(45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
Solier-Moquettiste					
BTP CFA (37)	CAP				
Technicien du Bâtiment organisation et réalisation de gros œuvre					
U.F.A LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
Technicien de fabrication bois et matériaux associés					
UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BAC PRO			

BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Technicien de réparation et de modernisation des ascenseurs					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		TRNCP			
Technicien du froid et du conditionnement de l'air					
UFA LP Château Blanc (45)		BAC PRO			
UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
Technicien en énergie renouvelable énergie électrique et énergie thermique					
BTP CFA (28/37)		MC			
Travaux publics					
UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			
Zinguerie					
BTP CFA (41)	MC				

COIFFURE – SOINS PERSONNELS

Niveau des diplômes préparés

SANTÉ

	5	4	3	2	1
Aide Médico Psychologique					
CFA du Social et du médico-social - UFA ERTS 45	DE				
CFA du Social et du médico-social - UFA ITS (37)	DE				
Aide-soignant					
CFA Interprofessionnel (37) en partenariat avec la Croix rouge	DE				
Coiffure					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
Coiffure option coloriste permanentiste ou option styliste visagiste					
CFA Interprofessionnel (37)	MC	BP			
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41)		BP			
ESFORMA Charles Péguy (45)		BP			
CFA Est Loiret (45)		BP			
Conseiller en économie sociale et familiale					
CFA du Social et du médico-social - IRFSS Centre- Croix rouge Tours			DE		

Nouveau diplôme à la rentrée 2014

COIFFURE – SOINS PERSONNELS

Niveau des diplômes préparés

SANTÉ

Esthétique Cosmétique Parfumerie

CFA Interprofessionnel (41)

5

4

3

2

1

CFA Interprofessionnel (37)

CAP

BP

BTS

ESFORMA Charles Péguy (45)

CAP

BP

BTS

Infirmier

CFA Interprofessionnel (37) - Croix

DE

CFA interprofessionnel (37) - Isfi de

DE

Optométrie et basse vision

CFA Inter-Universitaire (41)

LICENCE PRO

Podo orthésiste

CFA Interprofessionnel (37)

CAP

Préparateur en pharmacie

CFA de la pharmacie (18/37/45)

BP

Préparateur en pharmacie hospitalière

CFA de la pharmacie (37)

DE

Prothésiste dentaire

ESFORMA Charles Péguy (45)

BAC PRO

Technicien d'intervention sociale et familiale

CFA du Social et du médico-social -
IRFSS Centre- Croix rouge Tours

DE

Nouveau diplôme à la rentrée 2014

COMMERCE – VENTE – SERVICES

Niveau des diplômes préparés

Accueil, relation Clients et usagers

CFA Interprofessionnel (37)

BAC PRO

CFA de l'Agglomération orléanaise (45)

BAC PRO

Assistance, conseil, vente à distance

CFA Les Douets Ville de Tours (37)

MC

Assurance

CFSA de l'AFTEC (36)

BTS

Banque

CFA Banques (37/45)

LICENCE PRO

Banque : option marché des particuliers

CFA Banques (18/28/37/45)

BTS

CFSA de l'AFTEC (45)

BTS

	5	4	3	2	1
Commerce					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)		BAC PRO			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
CFA Est Loiret (45)		BAC PRO			
UFA LP Châteauneuf (36)		BAC PRO			
Commerce :					
option technico-commerciale					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Commerce Spécialité Marketing et nouvelles technologies de l'information et de la communication					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Commercialisation des vins					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Diplôme de l'école supérieure de commerce de Tours					
CFSA France Business School CCI (37)					MASTER
Employé de commerce multispécialités					
CFA Interprofessionnel (28/41)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
Employé de vente spécialisé :					
1. Option produits alimentaires					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
2. Option produits d'équipement courant					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				

	5	4	3	2	1
Droit spécialité Juriste d'entreprise option commerce et finances, relations de travail					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Gestionnaire d'Unité Commerciale et Distribution					
CFSA France Business School (45)			TRNCP		
Maintenance après-vente des engins publics et manutention					
UFA MFEO - Sorigny (37)			BTS		
Management commercial des biens et services					
CFA Inter-Universitaire(18)				LICENCE PRO	
Management des unités commerciales					
CFA Interprofessionnel (18/37/41)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
Négociation relation client					
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (37/45)			BTS		
CFA Interprofessionnel (18/28/41)			BTS		
UFA LP Voltaire (45)			BTS		
Professions immobilières					
CFSA de l'AFTEC (28)			BTS		
UFA LEGT Grandmont (37)			BTS		
CFA de l'agglomération orléanaise (45)			BTS		
Responsable de projets industriels OptionMarketing, vente en milieu industriel					
CFSA France Business School (45)				TRNCP	
Responsable en développement commercial					
CFSA Campus Centre (36)				TRNCP	
Responsable en développement commercial					
CFA Interprofessionnel (18)				BACHELOR	

	5	4	3	2	1
Responsable Manager de la distribution					
CFSA France Business School (45)				TRNCP	
CFSA Campus Centre (36)				TRNCP	
Responsable en marketing commercialisation et gestion -ECG					
CFSA France Business School (45)				TRNCP	
Sciences du management Mention Management et Organisation spécialité : Management de la qualité et des projets					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2 année
Services et prestations des secteurs Sanitaire et Social					
CFA Interprofessionnel (37)			BTS		
Technico-commercial option : Négoce de produits Industriels					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
Techniques de commercialisation Option Export					
CFA Inter-Universitaire Issoudun (36)			DUT 2 ^{ème} année		
Techniques de commercialisation orientation langues					
CFA Inter-Universitaire (37)			DUT		
Technico-commercial					
1. Option agrofournitures ou option produits d'origine forestière					
CFA agricole (36)			BTSA		
CFA agricole (45)			BTSA		
2. Spécialité végétaux d'ornement					
CFA agricole (36)			BTSA		
3. Option animaux d'élevage et de compagnie					
CFA agricole (36)			BTSA		
Tourisme					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (28)			BTS		

COMMERCE – VENTE – SERVICES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles					
CFA Interprofessionnel (36/45)	CAP				
Vente					
CFA Est Loiret (45)		BAC PRO			
CFA Agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			

ÉLECTRICITÉ – ELECTRONIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Electrotechnique					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)			BTS		
UFA Lycée Benjamin Franklin (45)			BTS		
UFA Blaise Pascal (36)			BTS		
Electrotechnique analogique et micro électronique					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants					
BTP CFA (36)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
UFA LP Emile Martin (18)		BAC PRO			
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
Génie électrique et informatique industrielle					
CFA Inter-Universitaire (28/36/37)			DUT 2 ^{ème} année		
Métiers de l'énergie					
Expertise, énergétique bâtiment et systèmes industriels					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
Mesures physiques					
CFA Inter-Universitaire (18)			DUT 2 ^{ème} année		
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques					
BTP CFA (37/41/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18)	CAP				
BTP CFA (28/36)	CAP	BP			

ÉLECTRICITÉ – ELECTRONIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Systèmes électroniques					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Systèmes Electroniques Numériques					
1. Télécommunications et réseaux					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO	Nouveau au CFA de l'agglomération orléanaise		
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
2. Electronique industrielle embarquée					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
CFSA de l'AFTEC (45)		BAC PRO			
3. Alarme, Sécurité, Incendie					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
4. Electronique domestique					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			

FORÊT

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Forêt					
UFA MFR du Lochois (37)		BAC PRO			
CFA agricole (45)		BAC PRO			
Taille et soins des arbres					
CFA agricole (37)	CSA		Nouveau diplôme à la rentrée 2014		
Travaux forestiers					
1. Option bûcheronnage					
UFA MFEO du Lochois (37)	CAPA				
CFA agricole (45)	CAPA				
2. Option sylviculture					
UFA MFR du Lochois (37)	CAPA				
CFA agricole (45)	CAPA				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAPA				
Responsable de chantiers forestiers					
CFA agricole (45)		BPA			

HORTICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Fleuriste					
CFA de la Mouillère (45)	CAPA	BP	Brevet de maîtrise		
Productions horticoles : Spécialités florales, légumières et pépinières					
CFA agricole (18)	CAPA				
CFA spécialisé Public Handicapé (45)	CAPA				
CFA agricole (45)	CAPA	BAC PRO			
CFA de la Mouillère (45)	CAPA	BAC PRO			
CFA de la Mouillère (45) en partenariat avec le CFA agricole (45)			BTSA	Nouveau diplôme à la rentrée 2014	
Spécialités florales et légumières					
CFA agricole (37)	CAPA				
CFA agricole (41)	CAPA	BAC PRO			

HÔTELLERIE – RESTAURATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Accueil-réception					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		MC			
Agent Polyvalent de restauration					
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP		Nouveau à la rentrée dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire		
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA agricole (28)	CAP				
Commercialisation et service en restauration					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BAC PRO			
UFA LP Françoise Dolto (45)		BAC PRO			
CFSA de l'AFTEC (28)		BAC PRO			
Employé barman					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
Management d'une unité de restauration à thème					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	

HÔTELLERIE – RESTAURATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Métiers de la restauration et de l'hôtellerie					
1. Option mercatique et gestion hôtelière					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)			BTS		
2. Option art culinaire, art de la table et du service					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)			BTS		
UFA Châteauneuf (36)			BTS		
UFA LP Française Dolto (45)			BTS		
Restaurant					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41)	CAP	BP			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BP			
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP	BP			
Restauration collective					
CFA agricole (28)	CSA				
Service en brasserie - café					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
ESFORMA Charles Péguy (45)	CAP				
Sommellerie					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
UFA LP Albert Bayet (37)		BP			

HYGIÈNE – ENVIRONNEMENT

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Energie renouvelable et gestion de l'énergie électrique					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Ergonomie Spécialité Ergonomie de la motricité					
CFA Inter Universitaire (45)					MASTER 2 ^{ème} année
Expertise Mesure Environnement					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
Gestion des déchets et propreté urbaine					
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
Gestion des énergies					
Normes et procédés industriels					
CFA Inter Universitaire (45) en partenariat avec CFSA de l'AFTEC				LICENCE PRO	

HYGIÈNE – ENVIRONNEMENT

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Gestion durable des ressources minérales (BAC + 6) au CFA Inter Universitaire à Orléans en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Application des Géosciences					DU
Gestion et maîtrise de l'eau, spécialité études et projets aménagements hydrauliques, urbains et agricoles CFSA de l'AFTEC (45)			BTSA		
Hygiène - Propreté - Stérilisation CFA de la Propreté (37)		BAC PRO			
Maintenance et hygiène des locaux CFA de la Propreté (37) CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP CAP				
Métiers des services à l'environnement CFA de la Propreté (37)			BTS		
Sciences et Technologies Santé Protection de l'environnement spécialité Métiers des déchets CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	

INDUSTRIE CHIMIQUE – PHARMACIE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Industries chimiques et pharmaceutiques génie de la formulation CFA AFI24 Centre (45)				LICENCE PRO	
Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialités Cosmétologie industrielle CFA Inter-Universitaire (37)	Nouveau diplôme à la rentrée 2014			LICENCE PRO	
Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Chimie Analyse Contrôle CFA Inter-Universitaire (45) en partenariat avec l'AFI 24	Nouveau diplôme à la rentrée 2014			LICENCE PRO	
Industrie plastique «Europlastic» UFA Jean Chaptal (37)			BTS		
Physique - Imagerie Spécialisée Imagerie et Physique Médicales CFA-Inter Universitaire (37)					MASTER 2

INDUSTRIE CHIMIQUE – PHARMACIE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Santé - Option biologie analytique et expérimentale					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Technicien et Techniciens supérieurs en pharmacie et cosmétique industrielles					
CFA des métiers des industries pharmaceutiques et cosmétologiques (37)		TRNCP	TRNCP		
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire					
CFA AFI24 Centre- Lycée Sainte Croix Saint Euverte			BTS		

INDUSTRIE – MÉCANIQUE INDUSTRIELLE AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Assistance technique d'ingénieur					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
Conception et réalisation de systèmes automatiques					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
Conception de produits industriels					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
Conducteur d'Installations de Production					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)	CAP				
Contrôle industriel et régulation automatique					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
UFA Lycée Pierre Emile Martin (18)			BTS		
Etude et Définition de Produits Industriels					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)		BAC PRO			
Etudes et Réalisation d'Outillage					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
Fonderie					
U.F.A. LP Brisson (18)		BAC PRO	BTS		
Génie industriel et maintenance					
CFA Inter-Universitaire (28)			DUT		
Génie Mécanique et Productique					
CFA de l'industrie (18/45)			DUT		

INDUSTRIE – MÉCANIQUE INDUSTRIELLE

AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Gestion de la production industrielle					
1. Option management et conduite d'unités de production					
CFA Inter-Universitaire (28)				LICENCE PRO	
2. Option logistique de production					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
3. Option chaîne logistique globale					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
4. Amélioration continue de la production industrielle					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
Industrialisation de produits mécaniques					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
UFA LP Grandmont (37)			BTS		
UFA LP Henri Brisson à Vierzon (18)			BTS		
					Nouveau à la rentrée dans le Cher
Ingénierie de la qualité et du développement durable spécialité : 1. Ingénierie de la qualité					
2. Maîtrise de l'Efficacité Energétique					
CFSA de la CCI (18)					TRNCP
Ingénieur généraliste - Ecole des Hautes					
CFSA Campus Centre (36)					INGENIEUR
Ingénieur Management de la production					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech'Orléans					INGENIEUR
Ingénieur spécialité informatique industrielle					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech'Tours					INGENIEUR
Intelligence du Bâtiment en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie (ITII) Centre					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech' Orléans					INGENIEUR
Maintenance des équipements industriels					
CFA de l'industrie (CFAI Centre 37/45)		BAC PRO			
CFA des Compagnons du Devoir (37)		BAC PRO			
UFA LP Sully (28)		BAC PRO			

INDUSTRIE – MÉCANIQUE INDUSTRIELLE AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Maintenance industrielle					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
UFA LP Sully (28)			BTS		
UFA Lycée Blaise Pascal (36)			BTS		
UFA Lycée Augustin Thierry (41)			BTS		
Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables					
CFA Inter-Universitaire (28)				LICENCE PRO	
Mécanique option développement de projets industriels					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
Pilote de ligne de Production					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)		BAC PRO			
Production industrielle Option contrôle et développement des matériaux					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
Production industrielle Spécialité Arts et Techniques appliquées					
CFA des Compagnons du Devoir (37)		Nouveau diplôme à la rentrée 2014		LICENCE PRO	
Réalisation en Chaudronnerie Industrielle					
CFA de l'Industrie (28)	CAP				
Sciences et technologies Automatique et informatique industrielle Spécialité Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Sciences et technologies Production industrielle spécialité : Conception de produits automobiles					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
Sciences et Technologies Santé Mention sciences des matériaux - Spécialité Matériaux multifonctionnels et nouvelles technologies de l'énergie					
CFA Inter-Universitaire (37)				Nouveau diplôme à la rentrée 2014	MASTER 2

INDUSTRIE – MÉCANIQUE INDUSTRIELLE AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

Supervision automatismes et réseaux

CFA Inter-universitaire (36)

LICENCE PRO

Instrumentation et metrologie, Management de la performance et des systèmes Spécialité instrumentation contrôle et management des systèmes

CFA Inter-Universitaire (45)

MASTER

Technicien outilleur

CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)

BAC PRO

Technicien d'usinage

UFA LP Château Blanc (45)

BAC PRO

CFA de l'Industrie (CFAI Centre
18/28/37/45)

BAC PRO

Technicien en Chaudronnerie industrielle

UFA LP Jean Lurçat (45)

BAC PRO

UFA LP Grandmont (37)

BTS

INDUSTRIE GRAPHIQUE COMMUNICATION

Niveau des diplômes préparés

Activités et techniques de communication

1. Spécialité Conception et réalisation de produits et services multimédia

CFA Inter-Universitaire (41)

LICENCE PRO

2. Option Journalisme

CFA Inter Universitaire (37)

LICENCE PRO

Communication

CFSA de l'AFTEC (37/45)

Nouveau dans l'Indre-et-Loire

BTS

Industries graphiques

Finition - Façonnage du produit imprimé et routage

CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)

BAC PRO

Industries graphiques

Production imprimée

CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)

BAC PRO

Industries graphiques

Production graphiques

CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)

BAC PRO

INDUSTRIE GRAPHIQUE COMMUNICATION

Niveau des diplômes préparés

Communication et industries graphiques** Etude et réalisation de produits graphiques

CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)

BTS

Communication et industries graphiques** Etude et réalisation de produits imprimés

CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)

BTS

Réseaux et télécommunications

CFA Inter Universitaire (41)

DUT

Métiers du Multimédia et de l'internet

CFA Inter-Universitaire (41)

DUT 2^{ème}
année

Nouveau diplôme
à la rentrée 2014

Sciences, Technologies, Santé Réseaux et télécommunications Spécialité Qualité - sécurité des systèmes d'information (QSSI)

CFA Inter-Universitaire (41)

LICENCE PRO

Spécialité Intranet Extranet

CFA Inter-Universitaire (45)

LICENCE PRO

Photographe

CFA Les Douets Ville de Tours (37)

BTM

** Formation adaptée à un malentendant

PRODUCTION ANIMALE

Niveau des diplômes préparés

Conduite et Gestion de l'exploitation agricole : 1. Option dominante élevage

CFA agricole (36/37)

BAC PRO

Option dominante cultures

CFA agricole (36/37/41/45)

BAC PRO

Conduite et gestion des entreprises hippiques

CFA Agricole (37)

BAC PRO

Educateur canin

CFA Agricole (41)

BPA

Production agricole, utilisation de matériels productions animales

CFA agricole (18/36/37/41)

CAPA

PRODUCTION ANIMALE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
productions végétales					
CFA agricole (36/37/41/45)	CAPA				
Productions animales					
CFA agricole (36)			BTSA		
Travaux de la production animale spécialité polyculture élevage					
UFA MFEO/MFR St Firmin (41)	BPA				
Sciences et Technologies Santé					
Mention Biologie intégrative et agro-sciences spécialité Qualité et environnement en productions animales					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Soigneur d'équidés					
CFA agricole (37)	CAPA				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAPA				

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Agent technique de prévention et de sécurité					
UFA LP Ampère (41)		BP			
Energie, risques, Environnement					
CFSA de la CCI (18)					INGENIEUR

SPORT - ANIMATION TRAVAIL SOCIAL

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Activités aquatiques					
FORMASAT-CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (45)		BPJEPS			
Activités équestres					
FORMASAT -CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (28)		BPJEPS			
Activités gymniques, de la forme et de la force					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation (45)		BPJEPS			

SPORT - ANIMATION

TRAVAIL SOCIAL

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Activités physiques pour tous					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (45)		BPJEPS			
Animation sociale					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (45)		BPJEPS			
Assistant de service social					
CFAdu Social et médico-social - UFA ERTS (45)			DE		
Economie Sociale et Familiale					
CFA du Social et médico-social - UFA MFR Tours Val de Loire (37)			BTS		
Educateur jeunes enfants					
CFA du Social et du Médico-social - UFA ITS de Tours (37)			DE		
Educateur spécialisé					
CFA du Social et médico-Social - UFA ERTS (45)			DE		
CFA du Social et médico-Social - UFA ITS de Tours (28/37)			DE		
Loisirs tous publics					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (37)		BPJEPS			
CFA de la MFEO (45-Férolles)		BPJEPS			
Métiers du Football					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (36)	CAP				
Moniteur - Educateur					
CFA du Social et médico-Social - UFA ITS de Tours (37)		DE			
CFA du Social et médico-Social - UFA ERTS 18/28/45)		DE			
Moniteur football					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (45)		Titre à finalité pro			
Petite enfance					
UFA MFEO (Ste-Geneviève-des-Bois, 45/ Bourgueil, 37)	CAP				
CFA Interprofessionnel 41	CAP				
Service de proximité et vie locale					
CFA Interprofessionnel (37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
Sports collectifs					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (45)		BP			

SPORT - ANIMATION TRAVAIL SOCIAL

Niveau des diplômes préparés

Perfectionnement sportif mention tennis

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (41)

5	4	3	2	1
		DEPEPS		

TERTIAIRE - BUREAU

Niveau des diplômes préparés

Activités juridiques. Marchés publics.

Métiers de l'achat public

CFA Inter-Universitaire (45)

Analyste développeur

CFSA Campus Centre (36)

Assistante de direction

CFSA de l'AFTEC (37)

Assistant de gestion PME - PMI

CFA interprofessionnel (18/41)

CFSA de l'AFTEC (45)

UFA LP Victor Laloux (37)

Assistant de manager

CFSA de l'AFTEC (45)

Comptabilité et gestion des organisations

CFSA de l'AFTEC (28/36/37/45)

CFA Interprofessionnel (41)

Conseiller Relation Client à distance

CFSA de l'AFTEC (37)

Développement des aptitudes managériales

Management de la qualité et des projets

CFA Inter-Universitaire (37)

Diplôme de comptabilité et de gestion

CFSA de l'AFTEC (37/45)

CFA Inter-Universitaire (18)

UFA Dessaignes (41)

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

CFA Inter-Universitaire (18/37)

5	4	3	2	1
			LICENCE PRO	
		TRNCP		
		TRNCP		
		BTS		
	TRNCP			
				MASTER 2
			DCG	
			DCG	
			DCG	
				DSCG

	5	4	3	2	1
Droit et Administration Publique : spécialités					
1. Métiers de l'accompagnement politique (conseil, rédaction, assistanat)					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
2. Gestion locale du patrimoine culturel					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
3. Droit et Management public local options direction générale et financière ou juriste territorial					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
4. Droit et politique de l'habitat					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Droit Economie Gestion					
Mention Gestion de l'entreprise					
CFSA AFTEC (45)			Nouveau diplôme à la rentrée 2014	LICENCE PRO	
Droit privé spécialité social et gestion des ressources humaines					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Finance Comptabilité Contrôle					
1. Spécialité Comptabilité, contrôle, audit spécialité Finance, contrôle de gestion					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
2. Spécialité Finance et contrôle gestion					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Gestion - Administration					
CFSA de l'AFTEC (45)		BAC PRO			
Gestion des entreprises et des administrations :					
1. Ressources Humaines					
CFA Inter-Universitaire (37)			DUT		
2. Finance, comptabilité, petites et moyennes entreprises					
CFA Inter-Universitaire (18/36/45)			DUT		
3. Petite et Moyennes organisations					
CFA Inter-Universitaire (18)			DUT		
Gestion des Ressources Humaines					
Option développement des compétences et formation professionnelle					
CFA Inter-Universitaire (37/45)				LICENCE PRO	
Gestionnaire de paie					
CFSA de l'AFTEC (37)			TRNCP		

	5	4	3	2	1
Gestionnaire de paie					
CFA de l'AFTEC (37)			TRNCP		
Gouvernance territoriale					
- Administration des Collectivités Locales (ACL)					
Environnement, Territoire et paysage (ETP)					
Management des Territoires et Urbanisme (MTU)					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Management des Organisations Spécialité métiers de la comptabilité					
1. Option Fiscalité					
CFA Inter-Universitaire (18/45)				LICENCE PRO	
2. Option comptabilité et paie					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
Management des Organisations Spécialité innovations solidaires et entrepreneuriales					
1. Parcours Tiers secteur et économie solidaire					
CFA Inter-Universitaire (36)				LICENCE PRO	
2. Parcours Entrepreneuriat					
CFA Inter-Universitaire (36)				LICENCE PRO	
Manager des systèmes d'information					
Campus Centre (36)					TH
Mention Finance Contrôle de gestion					
CFA Inter-Universitaire (45)				Nouveau diplôme à la rentrée 2014	MASTER 1
Mention Finance Comptabilité Contrôle					
CFA Inter-Universitaire (45)				Nouveau diplôme à la rentrée 2014	MASTER 1
Mention Finance Contrôle Audit					
CFA Inter-Universitaire (37)				Nouveau diplôme à la rentrée 2014	MASTER 1
Mention Management Stratégique des hommes et des organisations					
CFA Inter-Universitaire (37)				Nouveau diplôme à la rentrée 2014	MASTER 1

TERTIAIRE – BUREAU

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Mention Management Stratégique des hommes et des organisations					
1. Spécialité Management des PME et entrepreneuriat					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
2. Spécialité Management Stratégique des ressources humaines et performance durable					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
3. Spécialité Marketing des Services					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
4. Spécialité Management Public					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Responsable manager de la distribution					
CFSA de la CCI (36/45)				TRNCP	
CFA Interprofessionnel Bourges (18)				TRNCP	
Services Informatiques aux organisations : Option Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux (SISR)					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Option Solutions Logicielles et Applications Métiers (SLAM)					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Technicien d'accueil touristique, Option Accompagnement					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		TH			

TEXTILE – HABILLEMENT – CUIR

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Cordonnerie multiservices					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
Métiers du pressing - maintenance des articles textiles					
CFA Spécialisé Public Handicapé(45)	CAP				

TRANSPORT LOGISTIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Agent d'entreposage et messagerie					
CFA des transports (41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé(45)	CAP				
Conducteur routier de marchandises sur véhicule porteur					
CFA des transports (41/45)	TH				
Conducteur routier de marchandises sur tous véhicules					
CFA des transports (41/45)	TH				
Distribution d'objets et de services à la clientèle					
UFA LP Albert Bayet (37)	CAP				
Eco logistique des produits et des services					
CFA Inter-Universitaire (36)				LICENCE PRO	
Gestion logistique et transport					
CFA Inter-universitaire (36)			DUT		
CFA Inter-universitaire (28)			DUT		
Logistique					
UFA LP Maréchal Leclerc (45)		BAC PRO			
CFA des transports (41/45)		BAC PRO			
Qualité logistique industrielle et organisation Option Organisation et gestion des flux					
CFA Inter Universitaire (18/45)			DUT		
Responsable du transport multimodal					
CFA des transports (45)			Nouveau diplôme à la rentrée 2014	TRNCP	
Transport					
CFA Interprofessionnel (37)			BTS		
CFA des transports (45)			BTS		



LES ADRESSES UTILES

Les dispositifs d'initiation des métiers en alternance (DIMA)

- **CFA Interprofessionnel du Cher**

149-151 rue de Turly
BP 4030
18000 Bourges
02.48.23.53.73

- **CFA Interprofessionnel de l'Indre**

164 avenue J.F. Kennedy
36000 Chateauroux
02.54.08.70.00

- **CFA Interprofessionnel de Loir-et-Cher**

12 rue François Billoux
41000 Blois
02.54.74.14.73

- **ESFORMA Charles Péguy**

5 rue Charles Péguy
BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
02.38.62.75.29

- **CFA Les Douets - Ville de Tours**

8 allée Roger Lecotté
37100 Tours
02.47.88.51.00

- **CFA Spécialisé Public Handicapé**

2 Quai St Laurent
45000 Orléans
02.38.65.09.60

- **BTP CFA d'Indre-et-Loire**

106 rue Marcel Cachin
37700 Saint-Pierre-des-Corps
02.47.44.05.53

- **BTP CFA de Loir-et-Cher**

15 rue André Boulle
41000 Blois
02.54.90.34.56

- **BTP CFA du Loiret**

79 rue du Petit Pont
45000 Orléans
02.38.86.02.51

- **CFA Agricole du Cher**

Lycée agricole de Bourges Le Sollier
18570 Le Subdray
02.48.70.77.12

- **CFA Agricole d'Eure-et-Loir**

Lycée Agricole de Chartres
La Saussaye
28630 Sours
02.37.33.72.25

- **CFA Agricole d'Indre-et-Loire**

La Plaine
37230 Fondettes
02.47.42.17.90

• **CFA Agricole de Loir-et-Cher**

5-7 rue des Grands Champs
C/S 2908
41028 Blois Cedex
02.54.56.49.05

• **CFA Agricole du Loiret**

11 rue des Pervenches
45270 Bellegarde
02.38.95.08.20

• **CFA des MFR – MFEO de Sorigny**

Rue Château Gaillard
BP 5
37250 Sorigny
02.47.26.07.62

• **CFA agricole de l'Indre**

Route de Velles
CS 70529
36018 Chateauroux Cedex
02.54.53.11.15

Les CFA et UFA en Région Centre

CHER (18)

• **CFA Agricole**

géré par l'EPLEFPA de Bourges

Site de Sollier
18570 LE SUBDRAY
Tél : 02 48 70 77 12 - Fax : 02 48 69 79 69
cfa.cher@educagri.fr

• **CFA Agricole**

Antenne de Saint-Amand-Montrond

géré par l'EPLEFPA de Bourges

51, Avenue de la république
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél : 02 48 96 80 18
Tél : 02 48 70 77 12
cfa.cher@educagri.fr

• **CFA BANQUES**

géré par l'APIFA

Antenne de Bourges

Site de formation – CMA CCI 18
149-151 rue de Turly – BP 4030
18000 Bourges
Tél : 02.48.23.53.73 - Fax : 02.48.23.53.89
www.banque-apprentissage.com
orleans@banque-apprentissage.com

• **CFA CMCCI 18**

géré par l'association des CMA et CCI du Cher

149-151 rue de Turly – BP 4030
18028 Bourges Cedex
Tél : 02.48.23.53.73 - Fax : 02.48.23.53.89
cfa@cfa-bourges.fr
www.cfa-bourges.fr

• **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Bourges

Lycée St Jean-Baptiste de la Salle
52 avenue de la Libération
18020 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 15 20 - Fax : 02 48 27 15 24
cfc.lasalle@wanadoo.fr

• **CFSA de la CCI 18**

géré par la CCI du Cher

25 rue Louis Mallet – 18000 Bourges
Tél : 02 48 67 55 55 - Fax : 02 48 20 57 50
campus@cher.cci.fr
www.ecole-curien.fr

• **CFA de la Pharmacie**

Antenne de Bourges

géré par l'AFPPREC

4 impasse Gustave Pailloux
BP 3027 – 18027 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 65 60 87 Fax. : 02 48 24 80 49
cfapharmabourges@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

• **CFAI Centre**

géré par PROMETA

Antenne de Bourges

CS 40019
9 Boulevard LAHITOLLE
18021 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 51 00- Fax : 02 48 65 93 72

- **CFA IURC Orléans**

UFA - IUT de Bourges

63 avenue de Lattre de Tassigny
18000 Bourges
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée Jean de Berry

85 avenue François Mitterrand
18000 Bourges
Tél : 02 48 48 18 50 - Fax : 02 48 48 18 51
ce.0180009m@orleans-tours.fr

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée Pierre Emile Martin

1 avenue de Gionne
18000 Bourges
Tél : 02.48.48.13.93 - Fax : 02.48.48.13.94
ce.0180008L@ac-orleans-tours.fr

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée Henri Brisson

25 Avenue Henri Brisson
18100 Vierzon
Tél : 02 48 52 74 00 - Fax : 02 48 52 74 07
Ce.0180036s@ac-orleans-tours.fr

- **CFA Spécialisé Public Handicapé**

Géré par l'ARDEQAF

Antenne CFA CMCCI 18

149-151 rue de Turly - BP 4030
18028 Bourges Cedex
Tél : 02.48.23.53.73 - Fax : 02.48.23.53.89
cfa@cfa-bourges.fr
www.cfa-bourges.fr

EURE-ET-LOIR (28)

- **CFA Agricole**

géré par l'EPLEFPA d'Eure-et-Loir

La Saussaye - 28630 Sours
Tél : 02 37 33 72 25 - Fax : 02 37 33 72 04
cfa.eure-et-loir@educagri.fr
www.legta.chartres.educagri.fr

- **BTP CFA de l'Eure-et-Loir**

géré par l'association BTP CFA Centre

4 rue Vlamincq - BP 90122
28003 Chartres Cedex
Tél : 02 37 88 48 50 - Fax : 02 37 88 48 60
Cfabtp.chartres@ccca-btp.fr

- **CFA Interprofessionnel**

géré par l'association des CMA et CCI 28 et des organisations professionnelles

BP 819 - 28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66 - Fax : 02 37 91 06 56
info@cfainterpro-28.fr
www.cfainterpro-28.fr

- **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Mignières

Lycée Privé EFAGIR - 2 rue des Fleurs - BP 2
28630 Mignières
Tél : 02 37 26 46 07 - Fax : 02 37 26 30 81
apprentissage@franz-stock.fr

- **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Saint Maurice Saint Germain

Lycée Professionnel Privé Notre Dame
Château des Vaux
28240 Saint Maurice Saint Germain
Tél : 02 37 53 70 70 - Fax : 02 37 53 70 90
apprentissage.lp-lesvaux@apprentis-auteuil.org

- **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Châteaudun

Lycée privé agricole de Nermont
2 rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex
Tél : 02 37 44 60 60 - Fax : 02 37 45 00 20
btsa@nermont.fr

- **CFAI Centre**

Antenne de Châteaudun

Géré par PROMETA
11 rue Louis Appert
28200 Châteaudun
Tél : 02 37 45 26 29 - Fax : 02 37 45 77 88
chateaudun@cfai-centre.org

- **CFA IURC**

UFA- IUT de Chartres
Université d'Orléans
1 Place Roger Joly
28000 CHARTRES
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

- **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

géré par l'ARFASSEC Centre
UFA Ecuries du Val de l'Eure
Le Patys
28120 NOGENT-LE-ROTROU

- **IFSI**

Institut de Formation en Soins infirmiers
69 rue de Rieuville – BP 69
28102 DREUX CEDEX
Tél : 02.37.46.82.43
lfsich-dreux.fr

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Philibert de l'Orme
7 rue Jules Ferry - 28110 Lucé
Tél : 02 37 35 38 30 – Fax : 02 37 33 03 08
Ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Sully
8 rue des Viennes
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 53 57 77 – Fax : 02 37 52 31 60
ce.0281021h@ac-orleans-tours.fr

- **CFA Social et médico-social**

Géré par le CFA SMS Centre
UFA de l'ERTS et l'ITS
Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir
21 rue de Loigny-la-Bataille
28000 Chartres
Tél : 09 83 38 27 35
Cfa.sms.centre@bbox.fr

- **CFA Spécialisé Public Handicapé**

Géré par l'ARDEQAF
Antenne CFA Interprofessionnel
BP 819 – 28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66 – Fax : 02 37 91 06 56
info@cfainterpro-28.fr
www.cfainterpro-28.fr

- **Antenne BTP CFA d'Eure-et-Loir**

4 rue Vlamincq – BP 90122
28003 Chartres Cedex
Tél : 02 37 88 48 50 – Fax : 02 37 88 48 60
Cfabtp.chartres@ccca-btp.fr

INDRE (36)

- **CFA Agricole**

géré par l'EPLFPA de l'Indre
Route de Velles – CS 70529
36018 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 11 15 – Fax : 02 54 22 32 73
Cfa.indre@educagri.fr
www.epl.chateauroux.educagri.fr

- **BTP CFA de l'Indre**

géré par l'association BTP CFA Centre
16 avenue Patureau-Francoeur
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 34 76 78 – Fax : 02 54 35 07 16
cfabtp.chateauroux@ccca-btp.fr
www.cfabtp36.com

- **CFA CMA 36**

géré par la CMA 36
164 avenue JF Kennedy – 36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 70 00 – Fax : 02 54 08 70 07
info@cfacm36.fr

- **CFSA Campus Centre**

géré par la CCI 36
16 place St Cyran
36000 Châteauroux
Tél : 02.54.53.52.00
contact@campus-centre.fr
www.campus-centre.fr

- **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Châteauroux

Lycée Privé Sainte-Solange
1 place de la Gare
36028 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 50 00
Fax : 02 54 22 50 95
lyceestesolange@leon13.com

- **CFA IURC**

UFA- IUT de l'Indre

5 rue Georges Brassens
36100 ISSOUDUN
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

UFA- IUT de l'Indre

2 Avenue François Mitterrand
36000 CHATEAUROUX
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

- **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

géré par l'ARFASSEC Centre

UFA Centre de formation de la Berrichonne

La Tremblère
36330 Arthon

- **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

géré par l'ARFASSEC Centre

UFA de l'Institut Football régional

Route de Velles
36000 Chateauroux

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée Louis Pasteur

12 boulevard François Mitterrand
36300 Le Blanc
Tél : 02 54 37 13 78 – Fax : 02 54 37 39 05
Ce.0360005k@ac-orleans-tours.fr

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée professionnel Châteauneuf

83 avenue Rollinat – BP 76
36200 Argenton Sur Creuse

Tél : 02 54 24 00 63 – Fax : 02 54 24 04 21
ce.036003h@ac-orleans-tours.fr

- **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée polyvalent Blaise Pascal

27 boulevard Blaise Pascal
36000 Chateauroux
Tél : 02 54 53 55 00
Fax : 02 54 07 28 12
ce.0360043b@ac-orleans-tours.fr

INDRE-ET-LOIRE (37)

- **CFA Agricole**

géré par l'EPEFFPA de Tours-Fondettes

La Plaine – 37230 Fondettes
Tél : 02 47 42 17 90 – Fax : 02 47 49 99 29
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

- **CFA Agricole**

Antenne d'Amboise

Lycée agricole et viticole d'Amboise
46 avenue Emile Gounin
37403 Amboise Cedex
Tél : 02 47 23 35 50 – Fax : 02 47 57 01 76
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

- **CFA Agricole**

Antenne de Chinon

Rue du Petit Bouqueteau
37500 CHINON
Tél : 02 47 93 14 43 – Fax : 02 47 93 21 10
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

- **CFA des Compagnons du Devoir**

Géré par l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France

25 rue Franche Comté
37100 TOURS
Tél : 02 47 41 39 39 – Fax : 02 47 49 09 83
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

- **CFA Les Douets Ville de Tours**

géré par l'AFP de la Ville de Tours

8 allée Roger Lecotté – 37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00 – Fax : 02 47 88 51 29
information@cfa-tours.fr
www.cfa-tours.fr

- **CFSA de l'AFTEC**

244 rue Giraudeau – 37000 Tours
Tél : 02 47 36 20 50 – Fax : 02 47 36 20 59

- **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Joué-lès-Tours

Lycée Professionnel Privé St Gatien
107 rue de la Douzillère
37300 JOUE-LES-TOURS
Tél : 02 47 78 15 65
denis.dupuy@saint-gatien.org
www.saint-gatien.org

- **CFA supérieur de l'AFTEC**

Antenne de Loches

Lycée Privé Ste Jeanne d'Arc
Site de Gran Vau (cité scolaire)
37600 Loches
Tél : 02 47 94 71 04
Lph.ste-jeanne-arc@apprentis-auteuil.org

- **BTP CFA de l'Indre-et-Loire**

géré par l'association BTP CFA Centre

106 rue Marcel Cachin
37700 St-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 44 05 53
Fax : 02 47 32 94 04
cfabtp.saintpierredescorps@ccca-btp.fr
www.cfabtp37.fr

- **CFA de l'Imprimerie (CARTIF)**

géré par l'EPLE du lycée professionnel Albert Bayet

9 rue du Commandant Bourgoïn
37000 Tours
Tél : 02 47 77 90 07 – Fax : 02 47 37 64 76
cartif.37@ac-orleans-tours.fr
www.cartif.org

- **CFA Interprofessionnel**

géré par la CMA 37

1 et 2 Rue Philippe Lebon – ZI n°2
37300 Joué-Lès-Tours
Tél : 02 47 78 47 00 – Fax : 02 47 80 07 55
cfa@cm-tours.fr
www.cma37.fr

- **Croix rouge de Tours**

Institut régional de Formation Sanitaire et Social (IRFSS)
130 rue du Colombier
37000 Tours
Tél : 02 47 88 43 43

- **CFA des MFR**

UFA MFEO de Sorigny

9 Rue Château Gaillard
37250 Sorigny
Tél : 02 47 26 07 62 – Fax : 02 47 65 92 35
Mfr.cfa.sorigny@mfr.asso.fr

- **CFA des MFR**

UFA MFR du Val de l'Indre

3 rue de St Branchs
37250 Sorigny
Tél : 02 47 26 07 31 – Fax : 02 47 26 98 04
Mfr.sorigny@mfr.asso.fr

- **CFA des MFR**

UFA MFR de Bourgueil

27 avenue Reimlingen
37140 BOURGUEIL
Tél : 02 47 97 71 56 – Fax : 02 47 97 49 32
Mfr.bourgueil@mfr.asso.fr
www.mfrbourgueil.jimdo.com/

- **CFA des MFR**

UFA MFR du Lochois

49 rue Lhéritier de Chézelles
37600 LOCHES
Tél : 02 47 91 54 15 – Fax : 02 47 91 53 73
Mfr.loches@mfr.asso.fr
www.mfrlochois.fr

- **CFA des MFR**

UFA MFR de Noyant de Touraine

Route de Brou
37800 Noyant de Touraine
Tél : 02 47 65 44 63 – Fax : 02 47 65 57 19
mfr.noyant-touraine@mfr.asso.fr
www.mfr-noyant37.fr/

• **CFA des Métiers des Industries Pharmaceutiques et Cosmétologiques (MIPC)**

Géré par le groupe IMT (Institut des Métiers et des Technologies - Industries pharmaceutiques et cosmétologiques)

38-40 avenue Marcel Dassault
BP 600 – 37026 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 71 37 13 – Fax : 02 47 71 37 14
c.duval@groupe-imt.com

• **CFA de la Pharmacie**

Antenne de Joué-Lès-Tours
géré par l'AFPPREC

1 rue Philippe Lebon
37300 Joué-Lès-Tours
Tél : 02 47 67 10 11
Fax : 02 47 67 19 49
cfapharmatours@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

• **Antenne section de Formation en apprentissage des préparateurs hospitaliers**

SIFPS
2 rue Mansart
37170 Chambray-les-Tours
cfapharmatours@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

• **CFA BANQUES**

Géré par l'APIFA
Antenne Institution Notre Dame La Riche

30 rue Delpérier
37000 TOURS
Tél : 02.47.36.32.00
Fax : 02.47.38.79.74
www.banque-apprentissage.com
orleans@banque-apprentissage.com

• **Antenne CFA Inter Universitaire**

29 rue du Pont Volant
37082 Tours Cedex 2

• **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

Géré par l'ARFASSEC Centre
UFA CEMEA – Ecole Flaubert
Rue de Lombardie
37000 Tours

• **CFA du Social et médico-social**

Géré par le CFA SMS Centre
UFA de l'ITS

17 rue Groisson
BP 77554
37075 Tours Cedex 2
Tél : 02.47.62.33.30
its@its-tours.com

• **CFA du Social et médico-social**

Géré par le CFA SMS Centre
UFA MFR de Tours Val de Loire

Rue du télégraphe
37000 TOURS
Tél : 02 47 54 24 21 – Fax : 02 47 49 12 41
mfr.tours@mfr.asso.fr
www.mfr-tours.fr

• **CFA du Social et médico-social**

Géré par le CFA SMS Centre
UFA MFR d'Azay-le-Rideau

Chemin de la Noraie – Bellevue
BP 14
37190 Azay-le-Rideau
Tél : 02 47 54 24 21 – Fax : 02 47 49 12 41
mfr.tours@mfr.asso.fr
mfr.azay@mfr.asso.fr
www.mfr-azay.fr

• **CFA de la Propreté**

géré par l'INHNI

34 rue du Sergent Leclerc – 37000 Tours
Tél : 02 47 36 45 80 – Fax : 02 47 39 43 41
cfa.centre@inhni.com

• **CFAI Centre**

Antenne d'Amboise
géré par PROMETA

8 rue du Clos Bourget - 37400 Amboise
Tél : 02 47 30 45 40 – Fax : 02 47 30 59 06
amboise@cfai-centre.org

• **CFAI Centre**

géré par PROMETA
POLYTECH TOURS

64 Avenue Jean Portalis
37200 TOURS

• **CFA IURC Tours**

UFA – IUT de Tours

29 rue du Pont Volant – 37082 Tours Cedex
Tél : 02 47 36 76 32 – Fax : 02 47 36 76 34
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

UFA – UFR Droit Economie et Sciences Sociales

50 Avenue Jean Portalis
37200 Tours
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

UFA – UFR Médecine

10 Boulevard Tonnelé
37200 Tours
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

UFA – UFR Sciences et Techniques

Avenue Monge – Parc de grandmont
37200 Tours
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée professionnel Albert Bayet

9 rue du Commandant Bourgoïn
37000 Tours
Tél : 02 47 77 12 12 – Fax : 02 47 37 30 61
ce.0370040t@ac-orleans-tours.fr
www.bayet.com

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée professionnel Martin Nadaud

67 rue Jeanne Labourbe
37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 46 43 00 – Fax : 02 47 32 83 36
Ce.0370054h@ac-orleans-tours.fr

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée professionnel Victor Laloux

6 avenue Monge – 37200 Tours
Tél : 02 47 74 88 00 – Fax : 02 47 74 88 19
ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée professionnel Jean Chaptal

Rue des Clos des Gardes – 37400 Amboise
Tél : 02 47 23 46 20 – Fax : 02 47 23 46 22
ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr
www.lpchaptal.fr

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée Grandmont

6 Avenue de Sévigné – BP 0414
37204 Tours
Tél : 02 47 48 78 78 – Fax : 02 47 48 78 29
ce.0370038r@ac-orleans-tours.fr

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA du lycée Emile Delataille

Place des Prébendes
37602 LOCHES
Tél : 02 47 91 16 00 – Fax : 02 47 91 15 90
ce.0371258s@ac-orleans-tours.fr
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-delataille-loches

• **CFA Spécialisé Public Handicapé**

Géré par l'ARDEQAF

Antenne CFA de la Propreté

34 rue du Sergent Leclerc – 37000 Tours
Tél : 02 47 36 45 80 – Fax : 02 47 39 43 41
cfa.centre@inhni.com

Antenne CFA Les Douets Ville de Tours

8 allée Roger Lecotté – 37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00 – Fax : 02 47 88 51 29
cfa-ville-de-tours@wanadoo.fr

• **CFA de l'association des Compagnons du Devoir et du Tour de France**

Gérée par l'AOCDTF

25 rue Franche Comté – 37100 Tours
Tél : 02 47 41 39 39

Antenne de Tours

8 rue Littré
37000 Tours

Antenne de Tours

21 rue de Hollande
37000 Tours

CFSA France Business School - CCI 37
Campus de Tours
1 rue Léo Delibes - BP 535
37205 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 71 71 71

LOIR-ET-CHER (41)

• CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA du Loir-et-Cher
5-7 rue des Grands Champs
C/S 2906 – 41029 Blois Cedex
Tél : 02 54 56 49 05 – Fax : 02 54 56 49 08
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
www.cfaad41.fr

• CFA Agricole

Antenne de Montoire
Géré par l'EPLEFPA du Loir-et-Cher
6 rue de l'Agriculture
41800 Montoire
Tél : 02.54.85.00.30
Fax : 02.54.85.16.15
www.cfaad41.fr

• CFA Agricole

Antenne de Vendôme
Géré par l'EPLEFPA du Loir-et-Cher
Rue de la Vallée
41106 Vendôme Cedex
www.cfaad41.fr

• BTP CFA de Loir-et-Cher

géré par l'association BTP CFA Centre
15 rue André Boulle – 41000 Blois
Tél : 02 54 90 34 56 – Fax : 02 54 56 15 98
Cfabatiment.loiretcher@ccca-btp.fr
www.cfa-btp41.com

• CFA CMA 41

géré par la CMA 41
12 rue François Billoux – 41000 Blois
Tél : 02 54 74 14 73 – Fax : 02 54 56 09 81
info@cfa41.fr
www.cfa41.fr

• CFA des MFR

UFA MFR de Saint Firmin
6 Route de l'Ausey
41100 SAINT FIRMIN DES PRES
Tél : 02 54 23 42 03 – Fax : 02 24 23 42 76
Mfr.st-firmin@mfr.asso.fr
www.mfr-st-firmin.fr

• CFA des Transports

géré par PROMOTRANS
9-11 allée du Bois de l'Orme
41100 Saint-Ouen
Tél : 02 54 73 37 30 – Fax : 02 54 73 37 39
angom@promotrans.net

• CFA IURC

UFA – IUT de Blois
3 Place Jean Jaurès
41000 BLOIS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

• FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

géré par l'ARFASSEC Centre
UFA Ligue du Centre de Tennis
Rue Albert Camus
BP 60970
41009 Blois Cedex

• CFA du Social et du Médico-social

24 Avenue Médecis
41000 BLOIS
Tél ; 09.83.38.27.35
Fax : 09.82.24.37.35
cfa.sms.centre@bbox.fr

• CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée professionnel Ampère
11 rue Jean Bouin – 41100 Vendôme
Tél : 02 54 23 31 00 – Fax : 02 54 77 02 43
ce.0410031l@ac-orleans-tours.fr
Etabl.ac-orleans-tours.fr/lp-ampere-vendome

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**
Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Augustin Thierry
13 Avenue de Châteaudun
41000 Blois
Tél : 02 54 56 29 00 – Fax : 02 54 56 29 29
ce.0410001d@ac-orleans-tours.fr

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**
Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Philibert Dessaignes
12, rue Dessaignes
41 007 Blois Cedex 9 – 02.54.55.53.00
ce.0410002e@ac-orleans-tours.fr

• **CFA Spécialisé Public Handicapé**
Géré par l'ARDEQAF
Antenne BTP CFA de Loir-et-Cher
15 rue André Boulle – 41000 Blois
Tél : 02 54 90 34 56 – Fax : 02 54 56 15 98
Cfatiment.loiretcher@ccca-btp.fr
www.cfa-btp41.com

LOIRET (45)

• **CFA de l'agglomération orléanaise**
géré par la Communauté d'agglomération
Orléans Val de Loire
Cité des Métiers – 9 rue du 11 novembre
45000 Orléans
Tél : 02 38 83 81 81 – Fax : 02 38 83 19 15
cfadirection@agglo-orleans.fr
www.cfa.agglo-orleans.fr

• **CFA Agricole**
géré par l'EPLEFPA du Loiret
11 rue des Pervenches
45270 Bellegarde
Tél : 02 38 95 08 20 – Fax : 02 38 90 28 26
Cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.org

• **CFA BANQUES**
géré par l'APIFA
8 place Jean Monnet – 45000 Orléans
Tél : 02 38 62 29 89 – Fax : 02 38 81 18 26
orleans@banque-apprentissage.com
www.banque-apprentissage.com

Antenne CFA Inter Universitaire
8 rue Léonard de Vinci
BP 6749
45067 Orléans Cedex 2

• **BTP CFA du Loiret**
géré par l'association BTP CFA Centre
79 rue du Petit Pont – 45000 Orléans
Tél : 02 38 86 02 51 – Fax : 02 38 84 38 28
infos@cfabtp-orleans.com
cfabtp-orleans.com

• **CFA de la Mouillère**
géré par l'Ecole d'Horticulture d'Orléans
66 Avenue de la Mouillère
45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 22 60 80 – Fax : 02 38 51 38 45
Lphpo.compta@worldonline.fr
contact@lamouillere.fr
www.lamouillere.fr

• **ESFORMA Charles Péguy**
géré par la CMA 45
5 rue Charles Péguy – BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29 – Fax : 02 38 77 27 04
cfa@cfacm45.fr

• **FORMASAT - CFA des métiers du sport
et de l'animation**
géré par l'ARFASSEC Centre
4 rue carbone – 45100 Orléans-la-Source
Tél : 02 38 49 88 10
courriel@arfassec-cfasports.fr
www.formasat.fr

• **CFA des MFR**
2 rue Jean-Philippe Rameau
45057 ORLEANS CEDEX 01

• **CFA des MFR**
UFA MFR de Chaingy
Le Bézy – 23 route de Blois
45380 CHAINGY
Tél : 02 38 88 86 29 – Fax : 02.38.88.93.97
Mfr.chaingy@mfr.asso.fr
www.mfr-chaingy.fr

• **CFA des MFR**

UFA MFR de Férolles

7 rue de Darvoy
45150 FEROLLES
Tél : 02 38 59 73 04 – Fax : 02 38 59 89 67
Mfr.ferolles@mfr.asso.fr
www.mfr-ferolles.com/

• **CFA des MFR**

UFA MFR de Gien

3 avenue des Montoires
45500 GIEN
Tél : 02 38 67 00 34 – Fax : 02 38 67 48 47
Mfr.gien@mfr.asso.fr
www.mfr-gien.com

• **CFA des MFR**

UFA MFR de Sainte Geneviève des Bois

Place Pasteur
45230 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Tél : 02 38 92 54 94 6 Fax: 02.38.92.58.11
mfr.ste-genevieve-bois@mfr.asso.fr
www.mfrsgb45.org

• **CFA de la Pharmacie**

géré par l'AFPPREC

7 rue François Hauchecorne – 45000 Orléans
Tél : 02 38 84 39 57 – Fax : 02 38 86 18 02
cfapharmaorleans@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

• **CFA Spécialisé Public Handicapé**

Géré par l'ARDEQAF

2 Quai St Laurent
45000 Orléans
Tél : 02 38 65 09 60 – Fax : 02 38 65 09 69
cfas-centre@cfas-centre.fr
www.cfas-centre.com

Antenne BTP CFA Loiret

79 rue du Petit Pont – 45000 Orléans
Tél : 02 38 86 02 51 – Fax : 02 38 84 38 28
Cfa.jean.fontaine.45@wanadoo.fr

Antenne ESFORMA Charles Péguy

5 rue Charles Péguy – BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29 – Fax : 02 38 77 27 04
cfa@cfacm45.fr

Antenne CFA de la Mouillère

66 Avenue de la Mouillère
45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 22 60 80 – Fax : 02 38 51 38 45
Lphpo.compta@worldonline.fr
contact@lamouillere.fr
www.lamouillere.fr

• **CFSA de l'AFTEC**

géré par l'AFTEC

22 Avenue des Droits de l'Homme
BP 55806
45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 22 13 00 – Fax : 02 38 22 13 01
info@cfsa-aftec.com
www.cfsa-aftec.com

Antenne du CFSA de l'AFTEC

Lycée privé Saint-Paul
4 rue Neuve St-Aignan
45057 Orléans Cedex 1
Tél : 02.38.78.13.00
Fax : 02.38.78.13.01

• **CFSA France Business School**

géré par France Business School

17 boulevard de Châteaudun – BP 639
45016 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 84 85 00 – Fax : 02 38 54 27 18
accueilorleans@escem.fr
www.ipc-eed.cci.fr

• **CFA du Social et Médico-social**

UFA de l'ERTS

2032 Rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET
Tél : 02.38.69.17.45 Fax : 02 38 62 25 46
direction@erts-olivet.org
www.erts-olivet.org

• **CFA des Transports**

géré par PROMOTRANS

Antenne d'Ingré

10 rue Lavoisier
45140 INGRE
Tél : 02 38 43 71 02 – Fax 02 38 72 01 05
angom@promotrans.net

• **CFAI Centre**

géré par PROMETA

74 Route Nationale
45380 La Chapelle Saint Mesmin
Tél : 02 38 22 33 10 – Fax : 02 38 88 10 45
orleans@cfai-centre.org

• **CFAI Centre**

géré par PROMETA

Antenne POLYTECH ORLEANS

8 rue Léonard de Vinci
45100 Orléans La Source

• **CFA IURC Orléans**

Université d'Orléans
Service apprentissage - SEFCO
8 rue Léonard de Vinci – BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 43 36 - Fax : 02 38 41 70 92
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

• **UFA – UFR Sciences**

Rue de Chartres
45000 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

• **UFA – UFR Droit Economie Gestion**

Rue de Blois
45000 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

• **UFA - IUT d'ORLEANS**

Rue d'Issoudun
45000 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

• **UFA - OSUC**

1 rue de la férolierie
45000 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

• **UFA - UFR STAPS**

2 Allée du Château
45000 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

• **CFA Est Loiret**

géré par le Syndicat mixte Montargis

35 avenue Gaillardin – CS 80324 Montargis
45125 Chalette-sur-Loing Cedex
Tél : 02 38 98 05 92 – Fax : 02 38 93 83 82
cifame@wanadoo.fr
www.cfa-montargis.com

• **CFA de l'Académie Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

2 rue Carbone
CS 80017
45072 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 02.38.83.48.26 – Fax : 02 38 63 55 42
cfaacademique@ac-orleans-tours.fr
cfa.ac-orleans-tours.fr

• **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP

UFA Lycée professionnel Françoise Dolto

125 rue Claude Debussy – 45160 Olivet
Tél : 02 38 63 49 16 – Fax : 02 38 63 87 05
Ce.0451304y@ac-orleans-tours.fr
www.lyc-fdolto-olivet.fr

UFA Lycée professionnel Château Blanc

1 rue Saint Just – BP 41
45120 Chalette-sur-Loing
Tél : 02 38 95 06 15 – Fax : 02 38 93 38 58
Ce.0451442y@ac-orleans-tours.fr

UFA Lycée professionnel Maréchal Leclerc de
Hauteclouque

85 avenue Georges Clémenceau
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél : 02 38 88 32 40 – Fax : 02 38 70 50 20
Ce.0450066c@ac-orleans-tours.fr

UFA Lycée professionnel Jean Lurçat

4 rue du Perron – Bp 41214
45401 Fleury les Aubrais Cedex 1
Tél : 02 38 70 97 00 – Fax : 02 38 70 97 11
Ce.0451067r@ac-orleans-tours.fr
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-jean-lurcat-fleury-les-aubrais

UFA Lycée Benjamin Franklin

21 bis rue Eugène Vignat – BP 2049
45018 Orléans Cedex
Tél : 02 38 79 10 10 – Fax : 02 38 79 10 00
Ce.045005l@ac-orleans-tours.fr

UFA Lycée des métiers du Bâtiment, des travaux Publics et du Géomètre Henri Gaudier Brzeska

40 avenue Denis Papin
45800 Saint Jean de Braye
Tél : 02 38 22 13 50 – Fax : 02 38 22 13 52
Ce.0450064a@ac-orleans-tours.fr
Etab.ac-orleans-tours.fr/lyc-gaudier-brzeska-st-jean-de-braye

UFA Lycée Voltaire

3 avenue Voltaire
45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 63 36 20 – Fax : 02 38 63 89 45
ce.0450782f@ac-orleans-tours.fr

• Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie Centre (ITII CENTRE)

74 Route Nationale
45380 La Chapelle St Mesmin
Tél : 02.38.22.00.88 – 02.38.22.34.80
itii@cfa-centre.org

• Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage (ANDSA)

12 avenue Marceau
75008 PARIS
andsa.sport@voila.fr
www.andsa.fr

• CFA AFI24 Centre

23 rue Antigna
45000 ORLEANS
Tél : 01 49 67 03 00
info@afi24.org
www.afi24.org

UFA – IUT d'Orléans

16 rue d'Issoudun
BP 6729
45067 Orléans Cedex 2

UFA – Lycée Sainte Croix Saint Euverte

28 rue de l'Ételon
45043 Orléans Cedex 1

• CFA de l'association des Compagnons du Devoir et du Tour de France

Gérée par l'AOCDF

Antenne de Cepoy

Château de Cepoy
45120 Cepoy
Tél : 02 38 93 09 68
Fax : 02 38 89 27 73

Antenne de Cepoy

8 rue de la Forêt
45120 CEPOY
UFA : Unité de Formation par Apprentissage

Les espaces de médiation dans les CFA de la Région Centre

CHER (18)

CFA interprofessionnel

Espace médiation
149-151 rue de Turly – BP 4030
18000 Bourges
Tél. : 02 48 23 53 73
espacemediation@cfa-bourges.fr

CFA agricole

Espace médiation
Site de Sollier

18570 LE SUBDRAY

Tél : 02 48 70 77 13
espacemediation-cfa.cher@educagri.fr

EURE-ET-LOIR (28)

BTP CFA de l'Eure-et-Loir

Espace médiation
4 rue Vlaminck – BP 90122
28003 Chartres Cedex
Tél : 02 37 88 48 61
lucie.casta@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
BP 819 – 28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66
espacemediation@cfainterpro-28.fr

CFA agricole

Espace médiation
La Saussaye – 28630 Sours
espacemediation-cfa.indre@educagri.fr

INDRE (36)

BTP CFA de l'Indre

Espace médiation
16 avenue Patureau-Francoeur
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 34 91 58
virginie.doriol@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
31 rue Robert Mallet BP 296
36006 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 18
l.roger@cm-indre.fr

CFA agricole

Espace médiation
Lycée agricole de Châteauroux
Route de Velles
CS 70529
36018 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 53 11 10

INDRE-ET-LOIRE (37)

BTP CFA de l'Indre-et-Loire

Espace médiation
106-112 rue Marcel Cachin
37700 St-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 44 05 53

CFA des Douets

Espace médiation
8 allée Roger Lecotté – 37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00
maryline.rigaudiere@cfa-tours.fr
charlotte.gaillard@cfa-tours.fr

CFA agricole

Espace médiation
La Plaine – 37230 Fondettes
Tél : 02 47 42 17 90
espacemediation-cfa.indre-et-loire@educagri.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
1 et 2 Rue Philippe Lebon – ZI n°2
37300 Joué-Lès-Tours
Tél : 02 47 78 47 16
Espacemediation@cm-tours.fr

LOIR-ET-CHER (41)

BTP CFA de Loir-et-Cher

Espace médiation
15 - 17 rue André Boule – 41000 Blois
elodie.cadiou@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
12 rue François Billoux – 41000 Blois
Tél : 02 54 74 14 73
jj.bandierier@cfa41.fr

CFA agricole

Espace médiation sur 2 sites :
5/7 rue des Grands Champs C/S 2908
41029 Blois cedex
Tél : 06.19.24.52.28
christine.le-manach@educagri.fr

6 rue de l'agriculture
41800 Montoire-sur-Loir
Tél : 06.19.24.52.28
christine.le-manach@educagri.fr

LOIRET (45)

BTP CFA du Loiret

Espace médiation
79 rue du Petit Pont – 45000 Orléans
Tél : 02 38 86 02 51
sandra.renoncourt@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
5 rue Charles Péguy – BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29
espacemediation@cfacm45.fr

CFA Est Loiret

Espace médiation
35 Avenue Gaillardin
CS 80324 MONTARGIS
45125 Chalette-sur-loing
Tél : 02 38 98 05 92
viescolaire@cfa-montargis.fr

Les Points d'Accueil, d'Information et d'Orientation

Les Centres d'Aide à la Décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Points apprentissage

• **CAD – point apprentissage du Cher**

40 rue Moyenne – BP 249 - 18005 Bourges
Cedex
Tél : 02 48 69 70 75 – Fax : 02 48 69 78 10
cad18@cm-bourges.fr
www.cm-18.fr

• **CAD – point apprentissage d'Eure-et-Loir**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
24 boulevard de la Courtille 28000 Chartres
Tél : 02 37 91 56 93– Fax : 02 37 91 56 98
service.cad@cm-28.fr
www.cm-chartres.fr

• **CAD de l'Indre**

ZA des Chevaliers
31 rue Robert Mallet-Stevens – BP 296
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 16 – Fax : 02 54 08 80 08
cad@cm-indre.fr

• **CAD d'Indre-et-Loire**

36-42 route de Saint-Avertin
C/S 50412
37204 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 25 24 21 – Fax : 02 47 28 40 68
cad@cm-tours.fr

• **CAD du Loir-et-Cher**

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 65 69 – Fax : 02 54 44 64 78
cad@cma-41.fr
www.cma-41.fr

• **CAD du Loiret**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
28 rue du Faubourg de Bourgogne
45000 Orléans
Tél : 02.38.68.08.68 – Fax : 02 38 54 66 76
cad@cma-loiret.fr
www.cm-45.fr

Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Points « A »

• **« Point A » de la CCI du Cher**

Esplanade de l'Aéroport – BP 54
18001 Bourges Cedex
Tél : 02 48 67 80 80 – Fax : 02 48 67 80 99
infos@cher.cci.fr

- **CCI d'Eure-et-Loir**

1 Avenue Marcel Proust - BP 20062
28002 Chartres Cedex 1
Tél : 02 37 84 28 28 – Fax : 02 37 84 28 29
Cguicheux@eureetloir.cci.fr

- **« Point A » de la CCI de l'Indre**

16 Place St Cyran
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 53 52 00 – Fax : 02 54 53 52 19
accueil@indre.cci.fr

- **« Point A » de la CCI de Touraine**

4 bis rue Jules Favre – BP 41028
37010 Tours Cedex 1
Tél : 02 47 47 20 00
Fax : 02 47 61 62 38

- **CCI du Loir-et-Cher**

Service Apprentissage/Point A
16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 64 47
Fax : 02 54 74 78 20
contact@loir-et-cher.cci.fr
www.loir-et-cher.cci.fr

- **« Point A » de la CCI du Loiret**

23 place du Martroi
45044 ORLEANS CEDEX 1
Tél : 02 38 77 77 77
Fax : 02 38 42 15 61
apprentissage@loiret.cci.fr

Les Missions Locales et Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation

- **Mission locale de pays Sancerre-Sologne**

27 avenue de la gare
BP 73 - 18700 AUBIGNY SUR NERE
Tél : 02 48 58 35 91 – Fax : 02 48 58 14 00
missionlocale@sancerresologne.fr
www.missionlocale-sancerresologne.org

- **Mission locale de pays Sancerre-Sologne**

Antenne de Sancerre
Maison des associations

Cour du 18 juin - BP 69

18300 SANCERRE

Tél : 02 48 54 19 44 fax : 02 48 54 19 52

missionlocale@sancerresologne.fr

- **Mission locale de Bourges, Mehun sur Yèvre, Saint Florent sur Cher**

8 C Cour des Jacobins – 18000 Bourges
Tél : 02 48 65 39 97 – Fax : 02 48 70 88 19
mlbourges@missionlocalejeunes.fr
www.missionlocalebourges.fr

- **Mission locale Cher Sud**

Antenne de la Guerche

Parc Maurice Fuzelier
18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS
Tél : 02 48 74 28 44 – Fax : 02 48 74 24 09
contact@mlchersud.fr

- **Mission locale Cher Sud**

Antenne de Dun sur Auron

9 Boulevard Foch
18130 DUN SUR AURON
Tél : 02 48 66 62 70- Fax : 02 48 66 62 79
contact@mlchersud.fr

- **Mission locale de Bourges**

Antenne de Mehun sur Yèvre

Place Jean MANCEAU
18500 MEHUN SUR YEVRE
Tél : 02 48 57 06 24 – Fax : 02 48 57 01 65
antennemehun@missionlocalejeunes.fr

- **Mission Locale Cher Sud**

2 rue Racine – Immeuble le Racine
18200 SAINT AMAND MONTROND
Tél : 02 48 82 10 35 – Fax : 02 48 82 10 34
ml.pbsam@orange.fr

- **Mission locale de Bourges**

Antenne de St Florent sur

75 avenue Gabriel DORDAIN
18400 SAINT FLORENT SUR CHER
Tél : 02 48 23 21 23 – Fax : 02 48 55 60 70
antennestflorent@missionlocalejeunes.fr

• **Mission locale Vierzon**

28 avenue Pierre Sémard – 18100 VIERZON
Tél : 02 48 75 85 12 – Fax : 02 48 74 24 09
accueil@mlj-vierzon.fr

• **Mission locale Chartres**

2 rue de Normandie
28110 LUCE
Tél : 02 37 36 49 50 – Fax : 02 37 36 77 97
contact@maj-chartres.fr
www.mission-locale-chartres.fr

• **Milos 28- Antenne de Châteaudun**

1 rue des Empereurs
28200 CHATEAUDUN CEDEX
Tél : 02 37 52 57 71 – Fax : 02 37 66 35 99
milos.chateaudun@orange.fr

• **Mission Locale de Dreux**

48, bis, rue Saint Denis – 28100 DREUX
Tél : 02 37 38 57 67 – Fax : 02 37 42 93 68
mission.locale.dreux@wanadoo.fr
www.mldreux.com

• **Milos 28 – Antenne de Nogent**

2 rue Sainte Anne
28400 NOGENT LE ROTROU
Tél : 02 37 52 57 71 – Fax : 02 37 52 33 41
milos.nogent@orange.fr

• **Mission Locale de Châteauroux**

15, Place de la République
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 07 70 00 – Fax : 02 54 07 36 08
mission.locale@chateauroux.org
www.mission.locale.chateauroux.org

• **Mission locale d'Issoudun**

rue Georges Brassens – Forma pôle
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 52 75 – Fax : 02 54 21 78 32
ml.issoudun@orange.fr

• **Mission locale Indre Sud**

28 rue Grande
BP 115 – 36300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 27 27 – Fax : 02 54 37 80 58
mife.le.blanc@wanadoo.fr

• **Mission locale Indre Sud**

Antenne d'Argenton sur Creuse
1 rue des Ecoles
36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tél : 02 54 24 06 50 – Fax : 02 54 01 01 08

• **Mission locale Indre Sud**

Antenne de La Chatre
1 rue Maurice Rollinat
36400 LA CHATRE
Tél : 02 54 48 29 70

• **Mission Locale Loire Touraine**

19, rue de l'Île d'Or – BP 132
37400 Amboise
Tél : 02 47 30 50 77 – Fax : 02 47 57 42 68
contact@mlloiretouraine.org

• **Mission Locale Loire Touraine**

Antenne de Château-Renault
31 avenue du Maine – BP 49
37110 CHATEAU-RENAULT
Tél : 02 47 56 07 29 – Fax : 02 47 56 87 77
chateaurenault@mlloiretouraine.org
www.mlloiretouraine.org

• **Mission Locale du Chinonais**

2, Place Tenkodogo – BP 138
37051 CHINON CEDEX
Tél : 02 47 93 30 40 – Fax : 02 47 93 39 18
mission.locale.chinon@wanadoo.fr

• **Mission locale Touraine Côté Sud**

Place du Maréchal Leclerc
Les jardins de l'abbaye
37600 BEAULIEU LES LOCHES
Tél : 02 47 94 06 46 – Fax : 02 47 94 00 09
contact@ml-tourainecotesud.fr

• **Mission Locale de Touraine**

Antenne Centre
10 Place neuve
37000 TOURS
Tél : 02 47 31 39 15 – Fax : 02 47 31 39 29
mission.locale@mltouraine.com

• **Mission Locale de Touraine**

Antenne Giraudeau

285 rue Giraudeau

37000 TOURS

Tél : 02 47 76 12 11 – Fax : 02 47 76 06 83

Equipe.civis@mltouraine.com

• **Mission Locale de Touraine – Antenne Nord**

17-21 rue de Tourcoing

37100 TOURS

Tél : 02 47 51 03 02 – Fax : 02 47 51 25 05

antenne.nord@mltouraine.com

• **Mission Locale de Touraine – Antenne Sud**

2 Place Jean Nicolas Bouilly

37300 JOUE LES TOURS

Tél : 02 47 53 97 83 – Fax : 02 47 67 69 31

Antenne.sud@mltouraine.com

• **Mission Locale de Touraine – Antenne Est**

22 rue Grand Cour – BP 357

37700 ST PIERRE DES CORPS

Tél : 02 47 63 44 60 – Fax : 02 47 44 27 41

Antenne.est@mltouraine.com

• **Mission Locale du Blaisois**

15 avenue de Vendôme – BP 948

41000 BLOIS

Tél : 02 54 52 40 40 – Fax : 02 54 42 07 00

secretariat@mlblois.com

• **Mission locale du Romorantinais**

3 rue Jean Monnet – L'atelier

41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Tél : 02 54 76 23 22 – Fax : 02 54 76 96 80

mlromo@orange.fr

• **Mission Locale du Vendômois**

71 Faubourg Chartrain

41100 VENDOME

Tél : 02 54 77 14 87

Fax : 02 54 77 56 80

missionlocale@ml-vendomois.fr

• **Mission Locale de Montargis –Gien**

31 avenue Chautemps

Centre Nelson Mandela- 2^{ème} étage

45200 Montargis

Tél : 02 38 98 73 60 – Fax : 02 38 98 97 50

contact@ajam.com

• **Mission Locale de Montargis – Gien**

Antenne de Gien

14 rue de l'Hôtel de Ville

45500 Gien

Tél : 02 38 67 25 62 – Fax : 02 38 38 26 07

missionlocale-gien@wanadoo.fr

• **Mission Locale de l'Orléanais**

9 Boulevard de Verdun

45000 ORLEANS

Tél : 02 38 78 91 92 – Fax : 02 38 78 91 88

Contact@mlo.fr

www.mlo.fr

• **Mission Locale du Pithiverais**

2, Mail Nord

45300 PITHIVIERS

Tél : 02 38 30 78 06 – Fax : 02 38 80 87 77

mlpithiverais@orange.fr

www.mission-locale-pithiverais.org

• **AMICENTRE**

10 rue St Etienne

45000 ORLEANS

Tél : 02 38 77 97 74

armlp@alfacentre.org

• **Mission Locale de l'Orléanais - Argonne**

4 rue Jean Philippe Rameau

45000 ORLEANS

Tél : 02 38 83 10 04

contact@mlo.fr

• **Mission Locale de l'Orléanais – La Source**

2 rue Montesquieu – BP 86522

45065 ORLEANS CEDEX 2

Tél : 02 38 24 18 03

contact@mlo.fr

• **Mission Locale de l'Orléanais – St Marceau**

57 Avenue de la Mouillère

45100 ORLEANS

Tél : 02 38 51 24 06

contact@mlo.fr

Les Chambres Consulaires par département

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

• Chambre de Métiers et de l'Artisanat 18

40 rue Moyenne – BP 249
18005 Bourges Cedex
Tél : 02 48 69 70 71
Fax : 02.48.69.70.69
cm18@cm-bourges.fr
www.cm-18.fr

• Chambre de Métiers et de l'Artisanat 28

24 boulevard de la Courtille
28000 Chartres
Tél : 02 37 91 57 00
Fax : 02.37.91.57.02
www.cm-chartres.fr

• Chambre de Métiers et de l'Artisanat 36

31 rue Robert Mallet Stevens
BP 296
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 00
contacts@cm-indre.fr
www.cm-indre.fr

• Chambre de Métiers et de l'Artisanat 37

36-42 route de Saint-Avertin
CS 50412
37204 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 25 24 00
Fax : 02.47.28.40.68
contact@cm-tours.fr
www.cma37.fr

• Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 65 83
Fax : 02 54 78 92 75
espaceconseil@cma-41.fr
www.cma-41.fr

• Chambre de Métiers et de l'Artisanat 45

28 rue du Faubourg de Bourgogne
CS 22249
45012 Orléans Cedex 1
Tél : 02.38.68.08.68
Fax : 02.38.54.66.76
accueil@cma-loiret.fr
www.cm-45.fr

Les Chambres d'Agriculture

• Chambre d'Agriculture 18

2701 route d'Orléans – BP 10
18230 Saint Doulchard
Tél : 02 48 23 04 00
Fax : 02 48 65 18 43
accueil@cher.chambagri.fr

• Chambre d'Agriculture 28

10 rue Dieudonné Costes
28024 Chartres
Tél : 02 37 24 45 37
Fax : 02 37 24 45 90
accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

• Chambre d'Agriculture 36

24 rue des Ingrains
36022 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 61 61 00
Fax : 02 54 61 61 16
accueil@indre.chambagri.fr

• Chambre d'Agriculture 37

38 rue Augustin Fresnel
BP 50 139
37171 Chambray lès Tours
Tél : 02 47 48 37 25
Fax : 02 47 48 17 36
apprentissage@cad37.fr
www.cad37.fr

• Chambre d'Agriculture 41

11 rue Louis Joseph Philippe
41000 Blois
Tél : 02 54 55 20 00
Fax : 02 54 55 20 01
formation@loir-et-cher.chambagri.fr

• Chambre d'Agriculture 45

13 avenue des Droits de l'Homme
45000 Orléans
Tél : 02 38 71 90 10
Fax : 02 38 71 90 60
patrick.moure@loiret.chambagri.fr

Les Chambres de Commerce et d'Industrie

• **Chambre de Commerce et d'Industrie 18**

Esplanade de l'aéroport
BP 54 – 18001 Bourges Cedex
Tél : 02 48 67 80 80
Fax : 02 48 67 80 99
Infos@cher.cci.fr

• **Chambre de Commerce et d'Industrie 28**

5 bis avenue Marcel Proust
BP 20062 – 28002 Chartres Cedex 1
Tél : 02 37 84 28 28
Fax : 02 37 84 28 29
contact@eureetloir.cci.fr

• **Chambre de Commerce et d'Industrie 36**

24 place Gambetta
36028 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 52 51
Fax : 02 54 34 17 77
contact@indre.cci.fr
www.indre.cci.fr/format/

• **Chambre de Commerce et d'Industrie 37**

4 bis rue Jules Favre
BP 41028 – 37010 Tours Cedex 1
Tél : 02 47 47 20 00
Fax : 02 47 61 62 38
ccitouraine@touraine.cci.fr

• **Chambre de Commerce et d'Industrie 41**

16 rue Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 64 00
Fax : 02 54 74 78 20
contact@loir-et-cher.cci.fr

• **Chambre de Commerce et d'Industrie 45**

23 place du martroi
45044 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 77 77
Fax : 02 38 53 09 78
Point-a@loiret.cci.fr

Les services de l'État par département

Les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

• **UNITE TERRITORIALE du Cher**

Centre administratif Condé
2 rue Victor Hugo – BP 510
18013 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 10 10
Fax : 02 48 65 04 37
ddtefp-cher@direccte.gouv.fr

• **UNITE TERRITORIALE d'Eure-et-Loir**

Service formation professionnelle
13 rue du Docteur Haye
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 18 79 00
Fax : 02 37 18 79 19
dd-28.direction@direccte.gouv.fr

• **UNITE TERRITORIALE de l'Indre
DIRRECTE CENTRE**

Cité administrative
Boulevard George Sand – BP 607
36020 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 80 53
Fax : 02 54 34 29 40
dd-36.direction@direccte.gouv.fr

• **UNITE TERRITORIALE d'Indre-et-Loire**

Service apprentissage – BP 2799
8 rue Alexander Fleming
37027 Tours Cedex
Tél : 02 47 31 57 01
Fax : 02 47 31 57 04
dd-37.direction@direccte.gouv.fr

• **UNITE TERRITORIALE du Loir-et-Cher**

Centre administratif
34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex
Tél : 02 54 55 85 70
Fax : 02 54 55 85 50
dd-41.alternance@direccte.gouv.fr

• **UNITE TERRITORIALE du Centre**

12 Place de l'Etape
CS 85809
45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 68 00

• **UNITE TERRITORIALE du Loiret**

25 rue J. Jaurès
45200 MONTARGIS
Tél : 02 38 95 07 50
Fax : 02 38 95 07 51

Cité Administrative Coligny
131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Tél : 02.38.78.98.38

Rectorat

- **Service Académique d'Inspection de l'Apprentissage**

21 rue Saint Etienne
45043 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 83 48 84
Fax : 02 38 63 55 42
Ce.saia@ac-orleans-tours.fr

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

- **Service régional de la formation et du développement**

Cité administrative Coligny
131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 40 30
Fax : 02 38 77 40 98
srfd.centre@educagri.fr

Les Services Départementaux de l'Inspection du Travail de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricole

- **SDITEPSA du Cher**

Centre administratif Condé
Avenue du 95^{ème} de ligne
18013 Bourges Cedex
Tél : 02 48 23 75 06
Fax : 02 48 23 75 01

- **SDITEPSA d'Eure-et-Loir**

15 place de la république
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 20 50 43
Fax : 02 37 36 37 03

- **SDITEPSA de l'Indre**

Boulevard George Sand – BP 589
36019 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 26 91
Fax : 02 54 53 26 06

- **SDITEPSA d'Indre-et-Loire**

61 avenue de Grammont – BP 4111
37041 Tours Cedex
Tél : 02 47 70 82 73
Fax : 02 47 70 82 89
sditepsa.ddaf@agriculture.gouv.fr

- **SDITEPSA de Loir-et-Cher**

34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex
Tél : 02 54 90 96 91
Fax : 02 54 90 96 96

- **SDITEPSA du Loiret**

Cité administrative Coligny
131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex
Tél : 02 38 77 41 93
Fax : 02 38 77 41 95
sditepsa.ddaf45@agriculture.gouv.fr

Les Inspections du Travail des Transports

- **Inspection du Travail des Transports du Cher et de l'Indre**

Centre administratif Condé
18000 Bourges
Tél : 02 48 55 46 70
Fax : 02 48 55 46 73

- **Inspection du Travail des Transports d'Eure-et-Loir**

Bâtiment DDE
17 Place de la République
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 20 41 63
Fax : 02 37 33 40 80

- **Inspection du Travail des Transports d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher**

1 quai Portillon – 37100 Tours
Tél : 02 47 88 24 50
Fax : 02 47 88 24 59
itt.tours@equipement.gouv.fr

- **Inspection du Travail des Transports du Loiret**

Cité administrative coligny
Bâtiment A1
131 Faubourg Bannier
45042 Orléans
Tél : 02 38 52 47 93
Fax : 02 38 52 48 91

Les contacts de la Région Centre

- **L'Indemnité Compensatrice Forfaitaire**

suiwi-financier-icf@regioncentre.fr
ou 02 38 70 27 58
ou 02 38 70 25 66
primes-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 34 04
ou 02 38 70 25 18
ou 02 38 70 27 58
ou 02 38 70 25 66

- **Fonctionnement conventionnel des établissements**

fonctionnement-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 69
ou 02 38 70 27 44

- **Cellule de gestion Direction de l'Apprentissage Direction des Formations Sanitaires et Sociales**

gestion-DA-DF2S@regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 84
ou 02 38 70 25 54

- **Les effectifs des CFA et Sections d'apprentissage**

effectifs-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70
ou 02 38 70 32 69

- **Plan d'investissements des CFA**

investissement-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70
ou 02 38 70 32 69

- **Les projets de CFA**

pedagogie-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 10
ou 02 38 70 27 39
ou 02 38 70 31 70

- **Carte des formations professionnelles initiales**

carte-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 28 62
ou 02 38 70 28 40

- **Le Trans'Europe Centre Apprentissage**

Trans-europe-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70

- **Demande de particulier en matière d'apprentissage**

Particulier-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 31 70
ou 02 38 70 34 49

- **Les actions de promotion des métiers**

02 38 70 34 49

- **Concours Graine de boîte**

02 38 70 33 56

- **Le programme Leonardo Da Vinci**

02 38 70 34 91

- **Le chéquier culture et arts**

« apprentis »
02 38 70 27 38

- **Le guide apprentissage**

guide-apprentissage@regioncentre.fr
02 38 70 31 70
02 38 70 34 49



Conseil régional du Centre

9 rue Saint-Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr

